

# Bilan de la santé et de la sécurité au travail portant sur l'année 2016

Données portant  
sur 129 établissements

**CHSCT MESRI**  
**Mardi 30 mai 2017**

# PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE: MÉTHODOLOGIE ET CHIFFRES CLÉ

- Le questionnaire de l'enquête, qui s'appuie sur le livre des références de l'inspection générale, a été rédigé dans le cadre d'un groupe de travail du CHSCT MESR, a été approuvé lors de la séance plénière du 19 janvier 2016. Cette enquête a été bien accueillie par les établissements; la rubrique sur les formations a toutefois suscité de nombreuses questions.
- Les pourcentages présentés dans les bilans sont calculés par rapport aux 129 établissements ayant répondu à l'enquête, sauf mention contraire.
- Les graphiques indiquent les chiffres de 2016 (en bleu foncé) et, lorsque les données existent, ceux de 2014 et de 2015. Comme les années précédentes, les absences de réponse à certains items sont considérées comme des réponses nulles et intégrées comme telles dans les ratios; cette modalité a un effet minorant sur les résultats exprimés.
- Le taux de réponse à l'enquête est de 69 % des établissements de l'ESR, ce qui représente 230 043 agents, soit 84 % du nombre d'agents de l'enseignement supérieur et de la recherche.

| Réponses à l'enquête      | 2016                  |                    |                 | 2015            |
|---------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------|-----------------|
|                           | Nombre établissements | Nombre de réponses | Taux de réponse | Taux de réponse |
| Universités               | 78                    | 58                 | 74%             | 86 %            |
| Gds étbts, écoles, autres | 71                    | 42                 | 59%             | 68%             |
| CROUS                     | 29                    | 22                 | 76%             | 69%             |
| EPST                      | 8                     | 7                  | 88%             | 100%            |
| <b>TOTAL général</b>      | <b>186</b>            | <b>129</b>         | <b>69%</b>      | <b>77%</b>      |

## ELÉMENTS DE BILAN:

### ORGANISATION DE LA PRÉVENTION ET MÉDECINE DE PRÉVENTION

- L'enquête permet de dresser un bilan détaillé de l'organisation de la prévention au sein de l'enseignement supérieur et de la recherche, avec de nombreux indicateurs qui sont nouveaux et qui serviront de références pour les prochaines enquêtes.
- L'implantation et le fonctionnement des réseaux des conseillers de prévention (CP) et des assistants de prévention (AP) évolue peu par rapport à 2015, à l'exception des quotités de temps allouées aux AP qui est en baisse (12 % des AP bénéficient de plus de 20 % de leur temps de travail dans les missions de prévention contre 50 % en 2015).
- L'organisation des services de médecine de prévention évolue favorablement, avec notamment un taux de couverture de médecine de prévention, rapporté à un objectif de 1 médecin pour 1500 agents, qui atteint 84 % (contre 54 % en 2015); la mise en place des équipes pluridisciplinaire ne concerne par contre que 50 % des établissements.
- La surveillance médicale particulière des agents n'est pas généralisée: elle ne couvre que 54 % des agents devant en bénéficier.

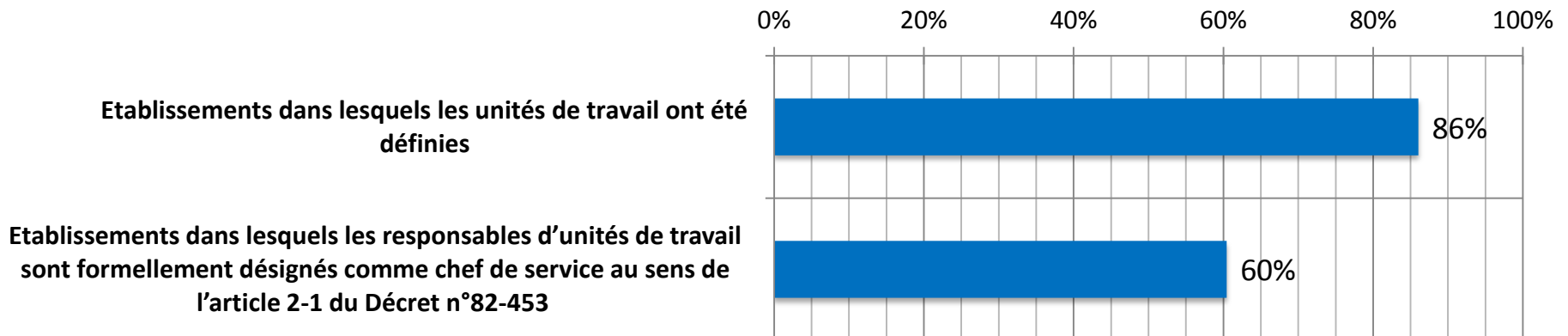
## ELÉMENTS DE BILAN: ÉVALUATION DES RISQUES ET FORMATION

- Le taux de rédaction du document unique d'évaluation des risques progresse fortement pour atteindre 90 % des établissements (contre 72 % en 2015) et 79 % des unités de travail (contre 72 % en 2015); seules 27 % des unités de travail couvertes par un document unique intègrent l'évaluation des risques psychosociaux.
- La rédaction des procédures de sécurité et la communication de ces documents aux CHSCT ne sont pas généralisées.
- Le nombre de fiches individuelles d'exposition recensées ne reflète pas le nombre de personnels exposés à des risques particuliers, pour lesquels ces fiches devraient être établies.
- La formation initiale et continue des conseillers et assistants de prévention n'est pas généralisée, et est en retrait par rapport à 2015.

# 1. DESCRIPTION DE L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION MISE EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT.

CRITÈRE 1.1 LA LISTE DES CHEFS DE SERVICE EST ÉTABLIE, LES UNITÉS DE TRAVAIL SONT IDENTIFIÉES. LE RÔLE DES CHEFS DE SERVICE EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES AGENTS EST FORMALISÉ.

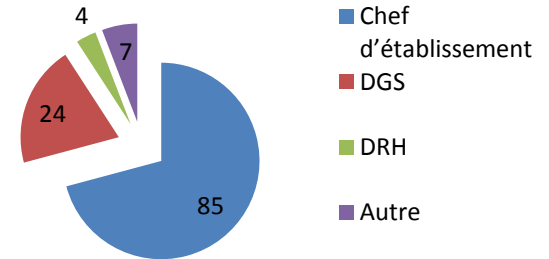
|  |                                 |
|--|---------------------------------|
| Quel est le nombre de sites de l'établissement ?   | 1 688                           |
| Quel est le nombre d'agents de l'établissement ?   | 230 043                         |
| Nombre d'établissements dans lesquels les unités de travail ont été définies   | 111                             |
| Quel est le nombre d'unités de travail ?   | 7 368                           |
| Quel est le nombre de responsables d'unités de travail formellement désignés comme chef de service au sens de l'article 2-1 du Décret n°82-453 ?         | 4 409<br>dans 78 établissements |
| La formation des chefs de service intègre-t-elle les aspects de santé et sécurité au travail ?   | 39                              |
| Quel est le nombre total de CHSCT (CHSCT d'établissement ou CHSCT spéciaux de service ou de groupes de services prévus à l'article 36 du décret 82453) ? | 286                             |



# CRITÈRE 1.2 : DES AGENTS DE PRÉVENTION (CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION) CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ (1/2)

|  |     |
|--|-----|
| Nombre de conseillers de prévention désignés                                   | 212 |
| Nombre d'établissements dans lesquels les CP disposent d'une lettre de cadrage | 83  |
| Nombre de lettres de cadrage de CP rédigées                                    | 140 |
| Chaque CP a-t-il bénéficié d'une formation initiale ?                          | 80  |
| Quel est le nombre de jour de formation initiale ?                             | 955 |
| Chaque CP bénéficie-t-il d'une formation continue ?                            | 87  |
| Quel est le nombre de jours de formation continue dans l'année en cours ?      | 308 |

A qui est rattaché le CP de l'établissement ?



Un ou plusieurs conseillers de prévention (CP) sont-ils désignés pour l'ensemble de l'établissement ?

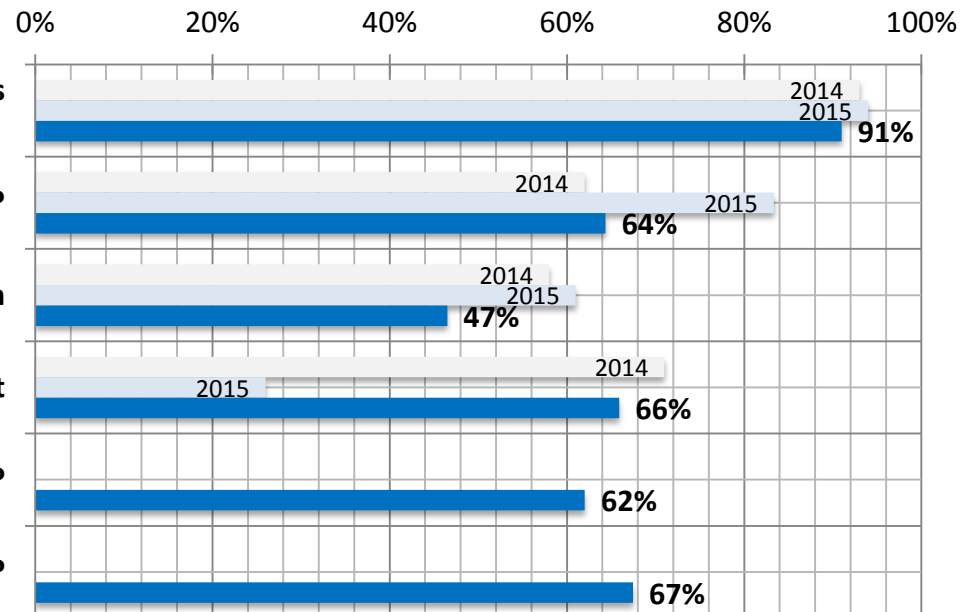
Chaque CP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ?

CP exerçant à temps plein

CP rattachés au chef d'établissement

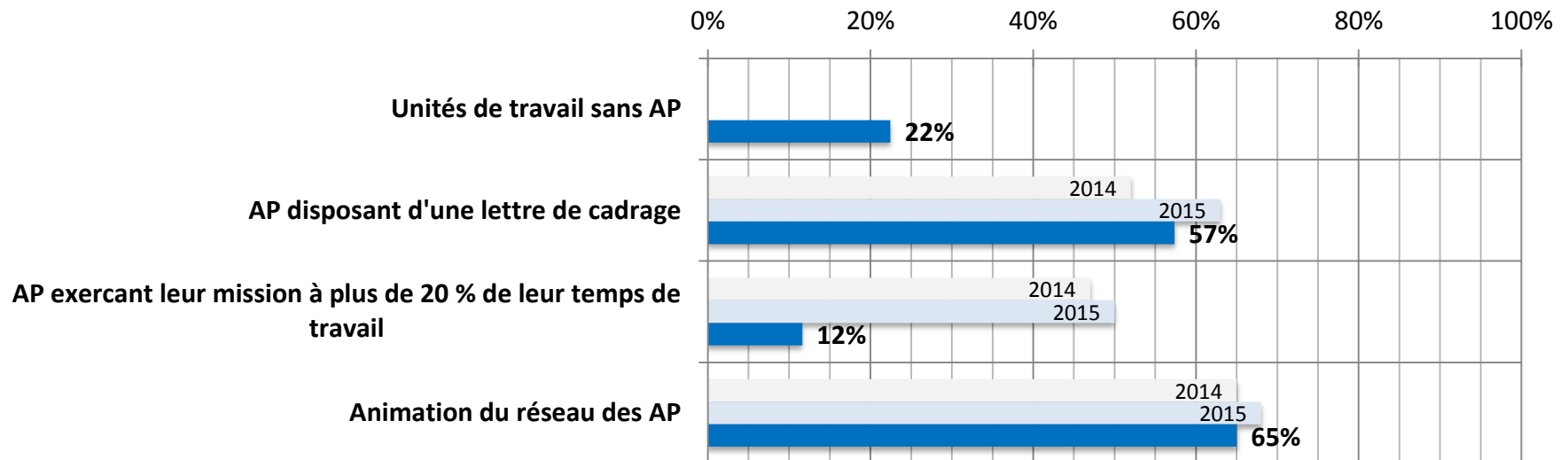
Chaque CP a-t-il bénéficié d'une formation initiale ?

Chaque CP bénéficie-t-il d'une formation continue ?



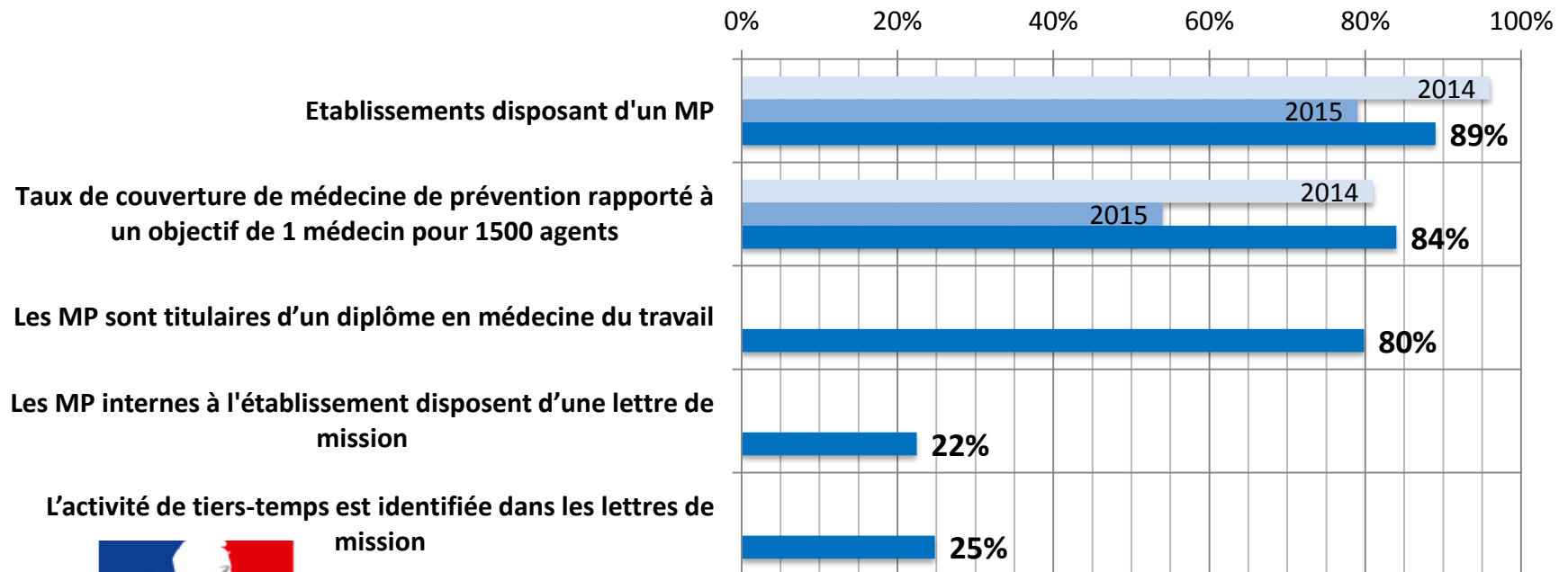
## CRITÈRE 1.2 : DES AGENTS DE PRÉVENTION (CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION) CHARGÉS D'ASSISTER ET DE CONSEILLER LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT ET LES CHEFS DE SERVICE SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX LE NÉCESSITANT (ÉTABLISSEMENT, SITE, COMPOSANTE, UNITÉ, SERVICE SELON LES CAS) ET FORMENT UN RÉSEAU STRUCTURÉ (2/2)

|   |       |
|---|-------|
| Combien d'assistants de prévention (AP) ont été désignés pour l'ensemble de l'établissement ? | 7520  |
| Chaque AP dispose-t-il d'une lettre de cadrage ?  | 74    |
| Chaque AP a-t-il bénéficié d'une formation initiale ?   | 89    |
| Quel est le nombre de jours de formation initiale ?   | 555   |
| Chaque AP bénéficie-t-il d'une formation continue ?   | 69    |
| Quel est le nombre de jours de formation continue dans l'année en cours ?                     | 210   |
| Existe-t-il des unités de travail dans lesquels aucun AP n'a été désigné ?                    | 77    |
| Quel est le nombre d'unités de travail sans AP ?  | 1654  |
| Les AP sont-ils réunis lors de réunions de travail ?  | 85    |
| Quel est le nombre de réunions annuelles pour un AP ?   | 155   |
| Quelle est la durée totale de ces réunions (en jours) ?                                       | 192,3 |



## CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS (1/3).

- 115 établissements (89 %) déclarent disposer d'un MP, 74,8 ETP de MP internes à l'établissement, 53,8 ETP de MP extérieurs à l'établissement (service interentreprises ou autre administration) ; 4 collaborateurs médecins ont été recrutés en 2016, ils sont tous tutorés par un médecin de prévention de leur établissement
- 55 318 agents sont soumis à une surveillance médicale particulière

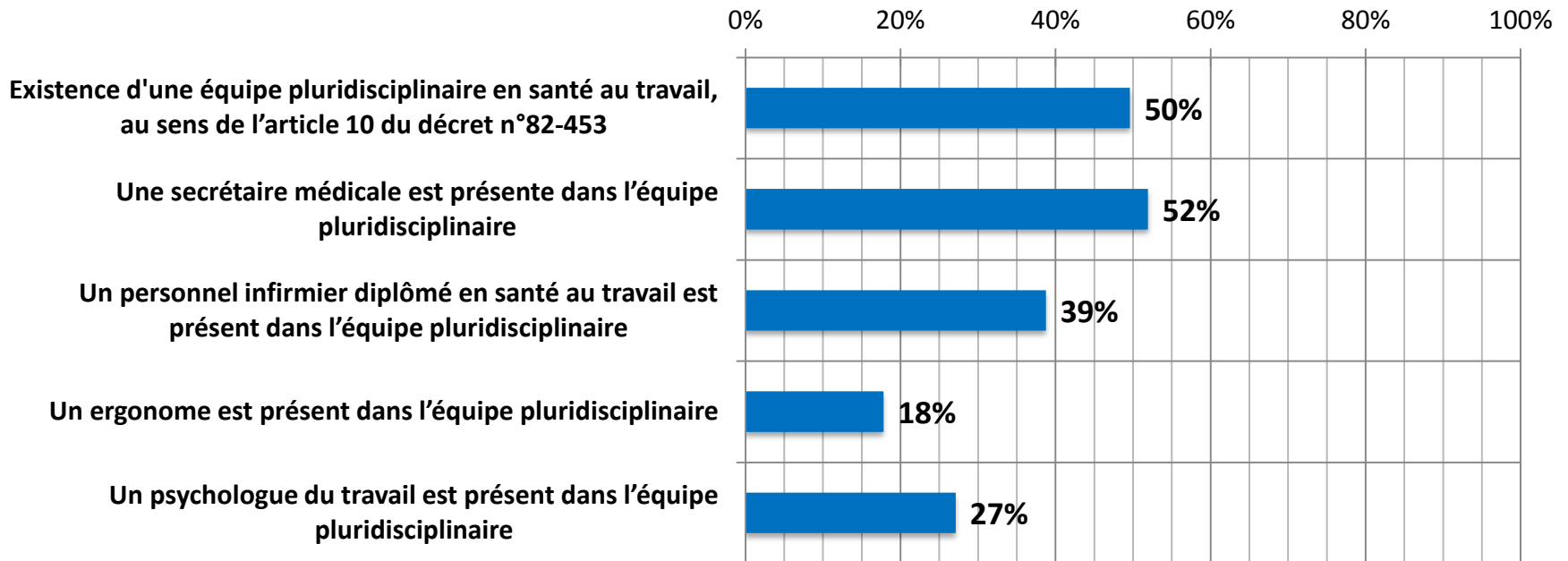




## CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS (2/3).

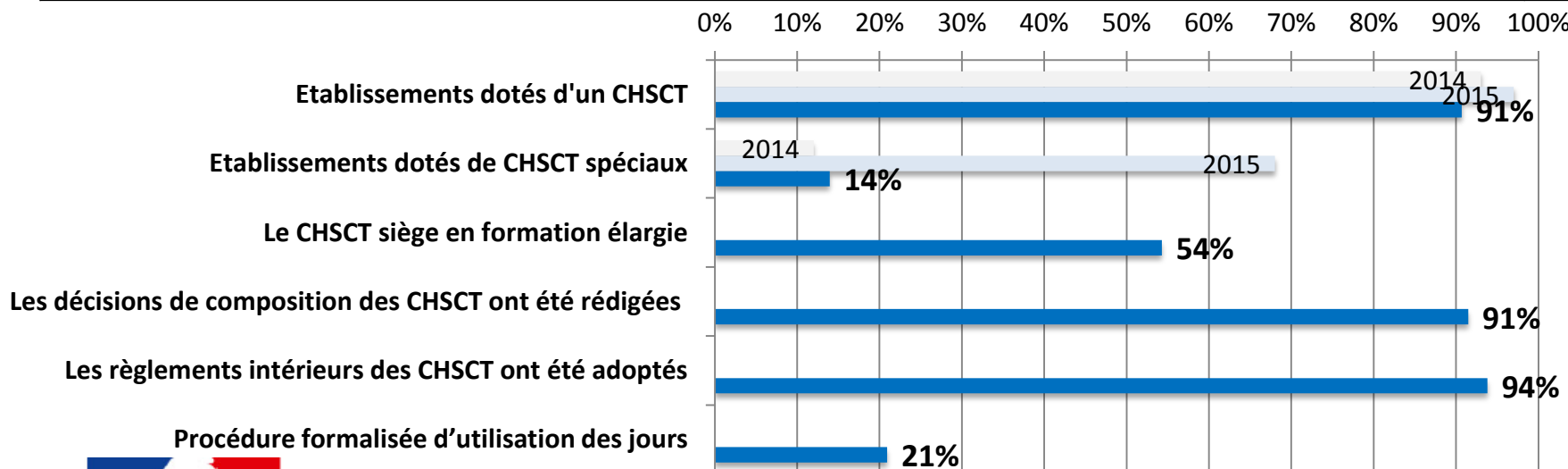
|  |       |
|--|-------|
| Quel est le nombre d'équivalents temps plein du ou des médecins de prévention internes à l'établissement ?   | 74,8  |
| Quel est le nombre d'équivalents temps plein des médecins extérieurs à l'établissement appartenant à un service interentreprises ou une autre administration ? | 53,8  |
| Des conventions ont-elles été signées pour l'intervention des médecins extérieurs à l'établissement ?  | 73    |
| Chaque médecin de prévention interne à l'établissement dispose-t-il d'une lettre de mission ?  | 29    |
| L'activité de tiers-temps est-elle identifiée dans les conventions ?   | 52    |
| L'activité de tiers-temps est-elle identifiée dans les lettres de mission ?  | 32    |
| Les médecins sont-ils titulaires d'un diplôme en médecine du travail ?   | 103   |
| Le service de médecine de prévention accueille-t-il des collaborateurs médecins ?  | 24    |
| Collaborateurs médecin recrutés en 2016  | 4     |
| Le tutorat des collaborateurs médecins est-il exercé par un médecin de l'établissement ?   | 4     |
| Combien de collaborateurs médecins sont tutorés par un médecin référent ?  | 4     |
| Quel est le nombre d'agents de l'établissement soumis à une surveillance médicale particulière ?   | 55318 |
| Le nombre d'agents de l'établissement soumis à une surveillance médicale particulière a-t-il fait l'objet d'un avis du CHSCT ?                                 | 3     |
| Existe-t-il une équipe pluridisciplinaire en santé au travail, au sens de l'article 10 du décret n°82-453?   | 64    |
| Une secrétaire médicale est-elle présente dans l'équipe pluridisciplinaire ?   | 67    |
| Un personnel infirmier diplômé en santé au travail est-il présent dans l'équipe pluridisciplinaire ?   | 50    |
| Un ergonome est-il présent dans l'équipe pluridisciplinaire ?  | 23    |
| Un psychologue est-il présent dans l'équipe pluridisciplinaire ?   | 35    |
| Un psychologue du travail est-il présent dans l'équipe pluridisciplinaire ?  | 37    |

## CRITÈRE 1.3 UN SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST ASSURÉ POUR L'ENSEMBLE DES AGENTS (3/3).



# CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, SPÉCIAL OU COMMUN, CONSEILS D'UNITÉ...) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX (1/2)

|  |      |
|--|------|
| Quel est le nombre de membres titulaires dans le CHSCT de l'établissement ?                                    | 927  |
| Quel est le nombre de CHSCT spéciaux ?   | 126  |
| Quel est le nombre de membres titulaires dans les CHSCT spéciaux ?   | 299  |
| Le CHSCT siège-t-il en formation élargie au sens du décret n° 2012-571 du 24 avril 2012 ?                      | 70   |
| Les décisions de composition ont-elles été rédigées ?  | 118  |
| Les règlements intérieurs des CHSCT ont-t-ils été adoptés par les CHSCT ?                                      | 121  |
| Quels sont les moyens en jours alloués aux représentants du personnel au CHSCT ?                               | 2958 |
| Quel est le nombre de jours utilisés par les représentants du personnel au CHSCT pour exercer leurs missions ? | 2452 |
| Existe-t-il une procédure formalisée d'utilisation de ces jours ?  | 27   |



## CRITÈRE 1.4: DES INSTANCES DE CONCERTATION (CHSCT D'ÉTABLISSEMENT, SPÉCIAL OU COMMUN) SONT EN PLACE AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX (2/2)

### Présidence du CHSCT

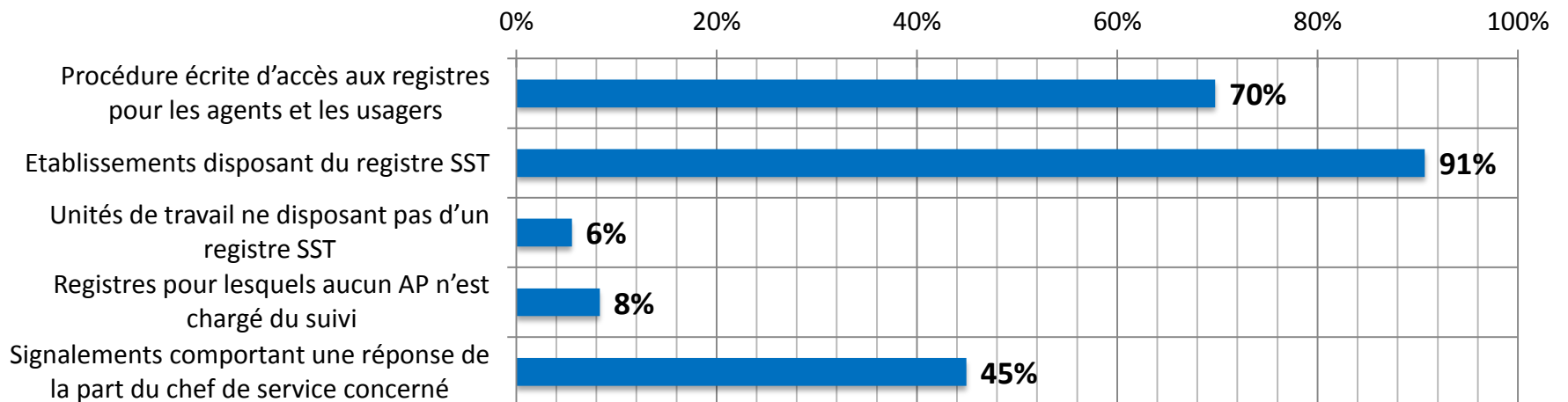
|                      |       |
|----------------------|-------|
| Chef d'établissement | 92,8% |
| Vice président       | 5,6%  |
| DGS                  | 0,8%  |
| Autre                | 0,8%  |

### Moyen d'information des personnels

|                     |    |     |
|---------------------|----|-----|
| Intranet            | 84 | 68% |
| Affichage           | 35 | 28% |
| courriel aux agents | 4  | 3%  |

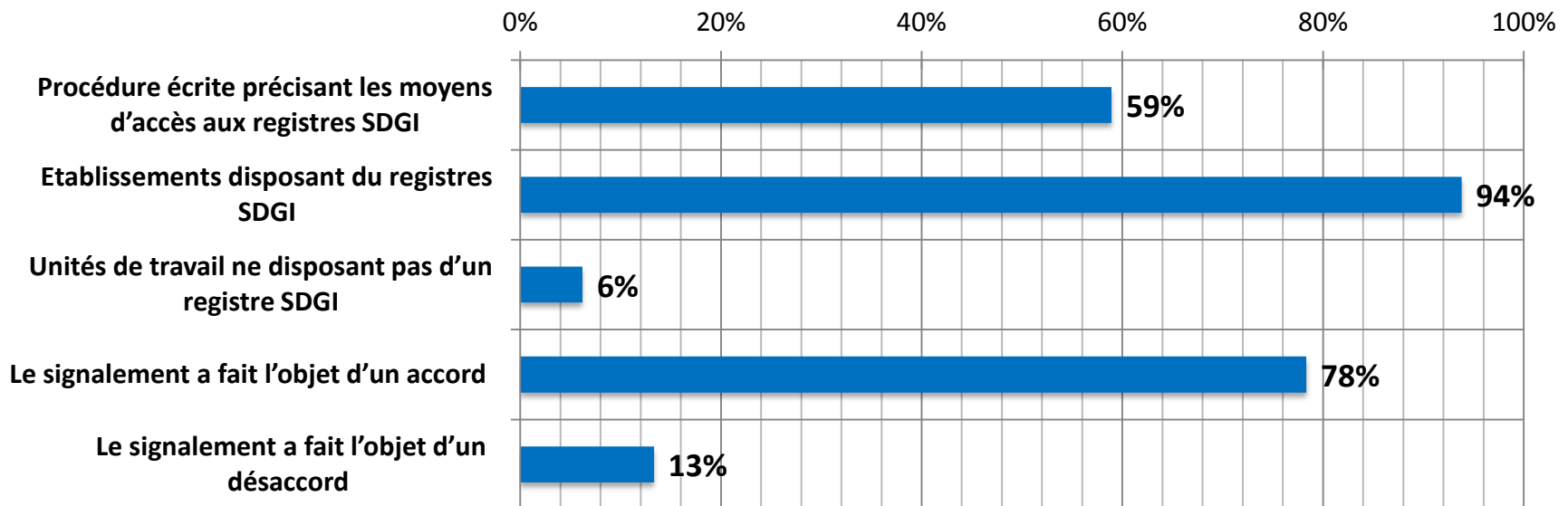
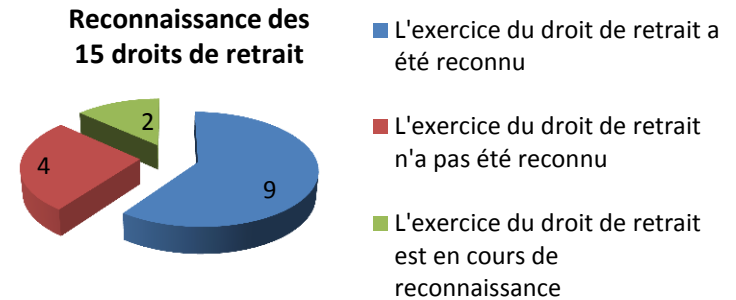
## CRITÈRE 1.5: DES REGISTRES DE SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL SONT MIS EN PLACE DANS L'ÉTABLISSEMENT ET SONT ACCESSIBLES AUX AGENTS ET USAGERS.

|  |      |
|--|------|
| Existe-il une procédure écrite d'accès aux registres pour les agents et les usagers ?              | 90   |
| Quel est le nombre de registres santé et sécurité au travail mis en place ?                        | 5400 |
| Quel est le nombre d'unités de travail ne disposant pas d'un registre SST ?                        | 408  |
| Existe-t-il des registres pour lesquels aucun AP n'est chargé du suivi ?                           | 450  |
| Quel est le nombre de signalements consignés dans l'année dans les registres SST ?                 | 4380 |
| Quel est le nombre de signalements comportant une réponse de la part du chef de service concerné ? | 1968 |

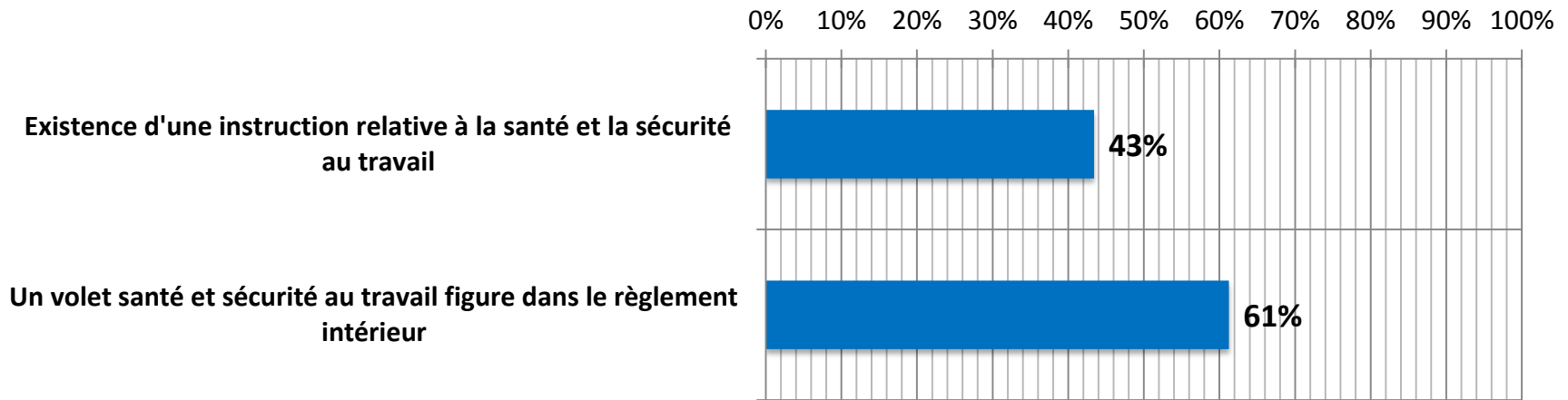


## CRITÈRE 1.6: UN REGISTRE POUR LE SIGNALEMENT DES DANGERS GRAVES ET IMMINENTS EST MIS EN PLACE.

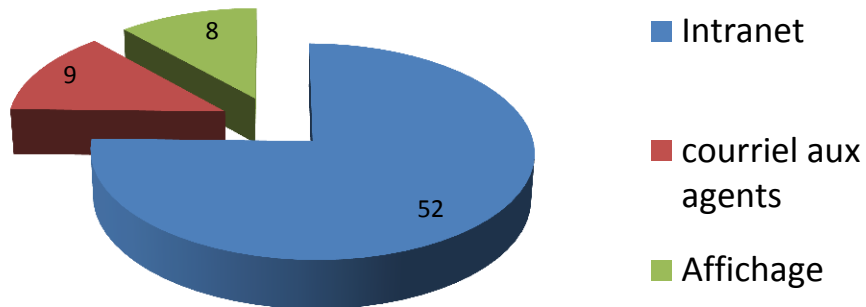
- 907 registres de signalement de danger grave et imminent (SDGI) ont été mis en place dans 121 établissements
- 60 signalements ont été consignés dans le registre SDGI
- 15 droits de retrait ont été invoqués



# CRITÈRE 1.7: L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DANS L'ÉTABLISSEMENT FAIT L'OBJET D'UNE PUBLICATION ÉCRITE QUI PORTE SUR LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET LA PROTECTION DE LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES PERSONNES EXERÇANT UNE ACTIVITÉ.

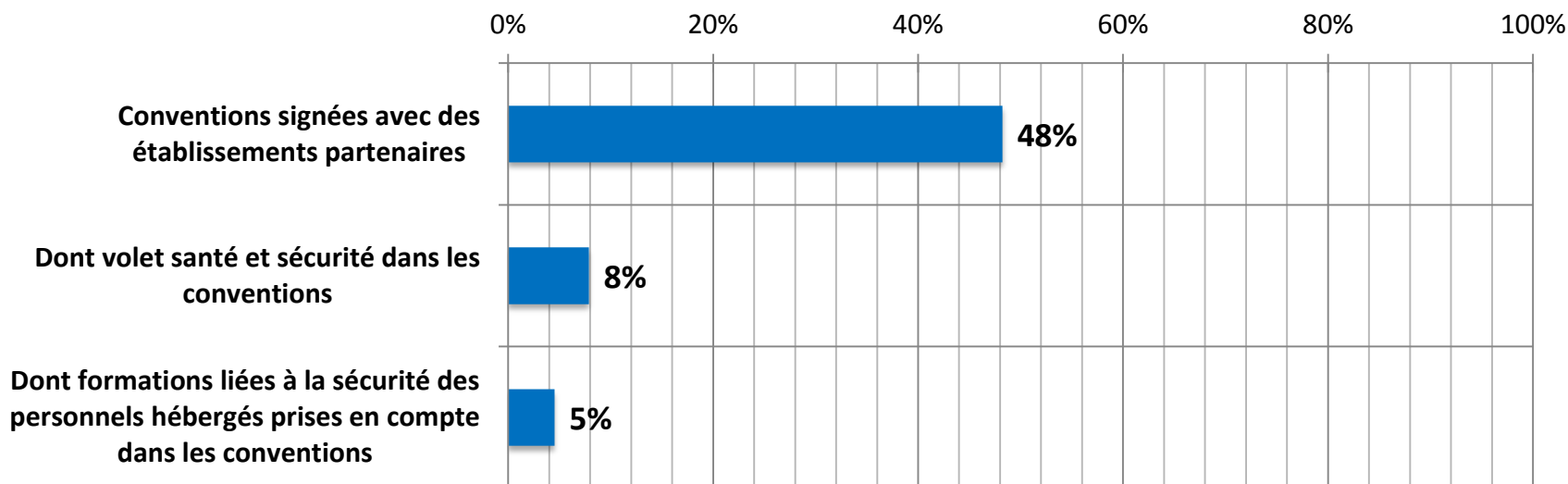


Modalités de communication de l'instruction santé et sécurité (pas de choix multiple)



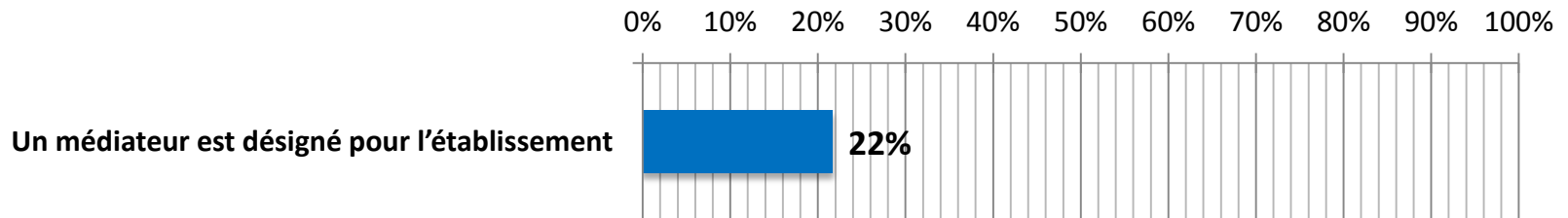
# CRITÈRE 1.8: LORSQUE DES PERSONNES SONT HÉBERGÉES OU ACCUEILLIES DANS UN ÉTABLISSEMENT, DES CONVENTIONS PRÉCISENT LES MESURES DE PRÉVENTION QUI INCOMBENT À CHACUN DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT CONCERNÉS.

|   |       |
|---|-------|
| Quel est le nombre d'établissements partenaires publics ou privés ?   | 1418  |
| Quel est le nombre d'agents d'établissements partenaires travaillant dans l'établissement ?                   | 29332 |
| Combien de conventions ont-t-elles été signées ?  | 684   |
| Existe-t-il un volet santé et sécurité dans les conventions ?   | 54    |
| Les formations liées à la sécurité des personnels hébergés sont-elles prises en compte dans les conventions ? | 31    |

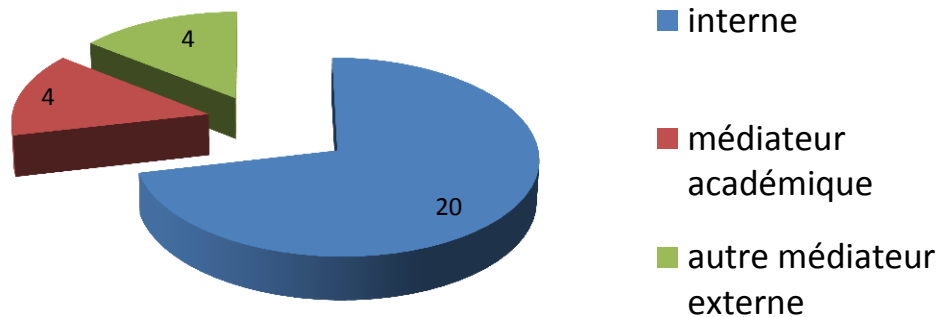




## CRITÈRE 1.9 : UN MÉDIATEUR EST DÉSIGNÉ POUR L'ÉTABLISSEMENT

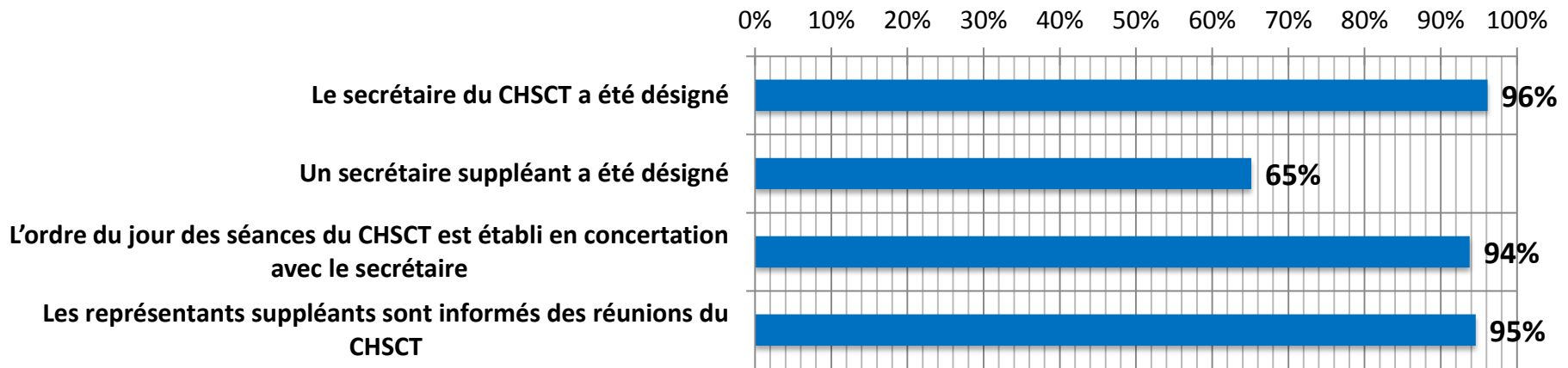


Rattachement du médiateur

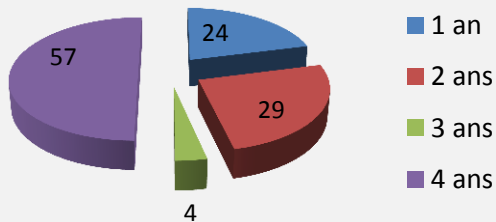


## 2. FONCTIONNEMENT DES CHSCT

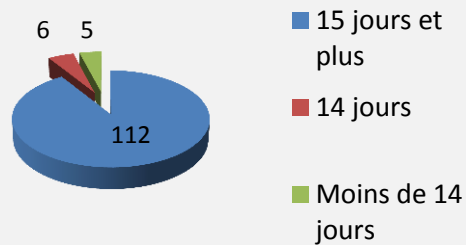
### CRITÈRE 2.1 : SECRÉTAIRE DU CHSCT



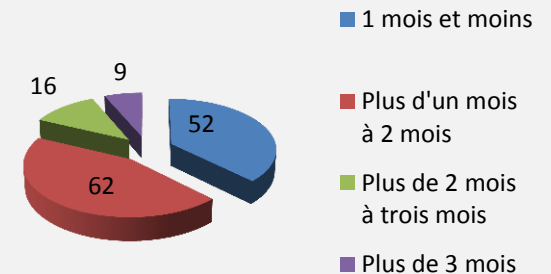
Durée du mandat du secrétaire



Délais de convocation du CHSCT



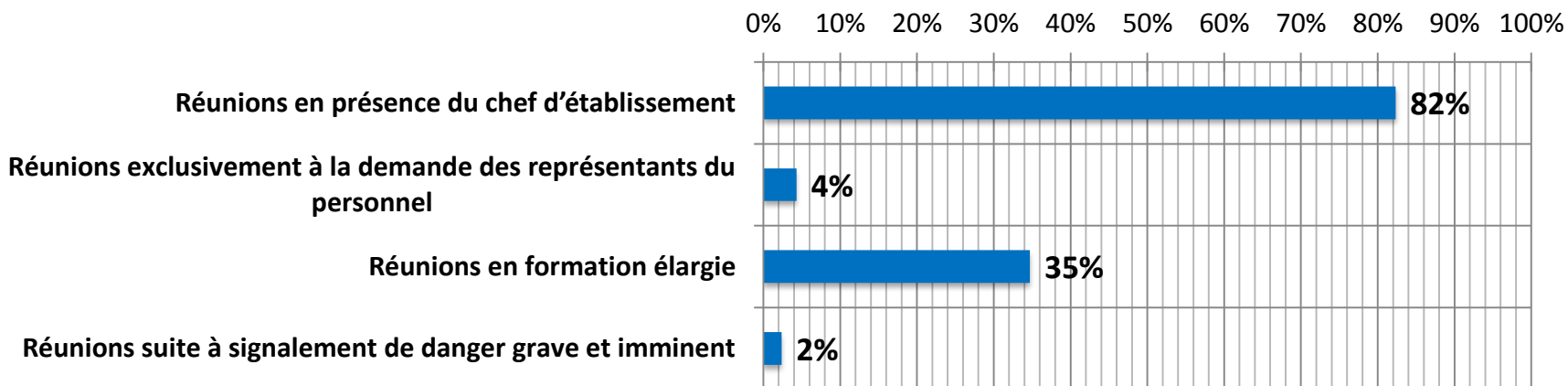
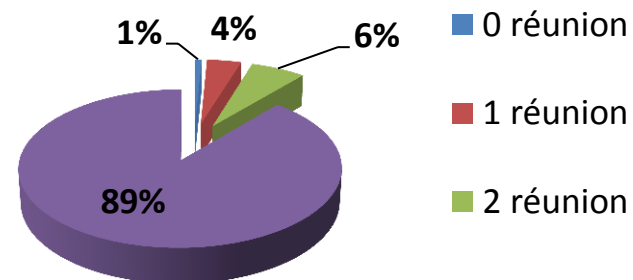
Délais de diffusion des PV du CHSCT aux membres



## CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT (1/2)

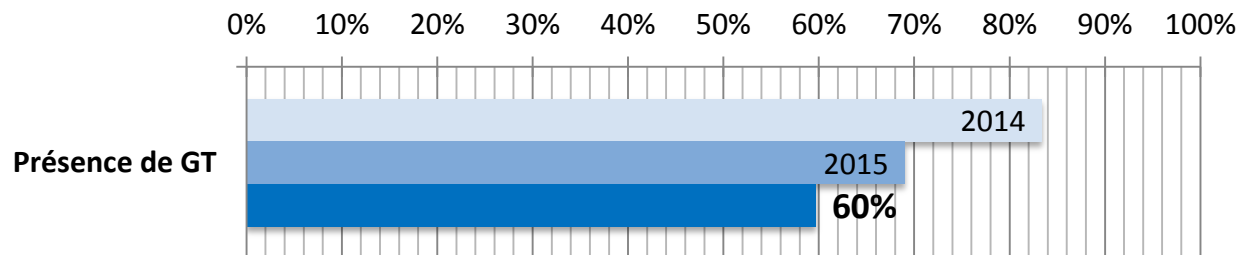
|   |     |
|---|-----|
| Quel est le nombre de réunions annuelles du CHSCT d'établissement ?                 | 464 |
| Dont nombre de réunions en présence du chef d'établissement ?                       | 382 |
| Dont nombre de réunions exclusivement à la demande des représentants des personnels | 20  |
| Dont nombre de réunions en formation élargie  | 161 |
| Dont nombre de réunions suite à signalement de danger grave et imminent             | 11  |

Nombre de réunions annuelles du CHSCT d'établissement



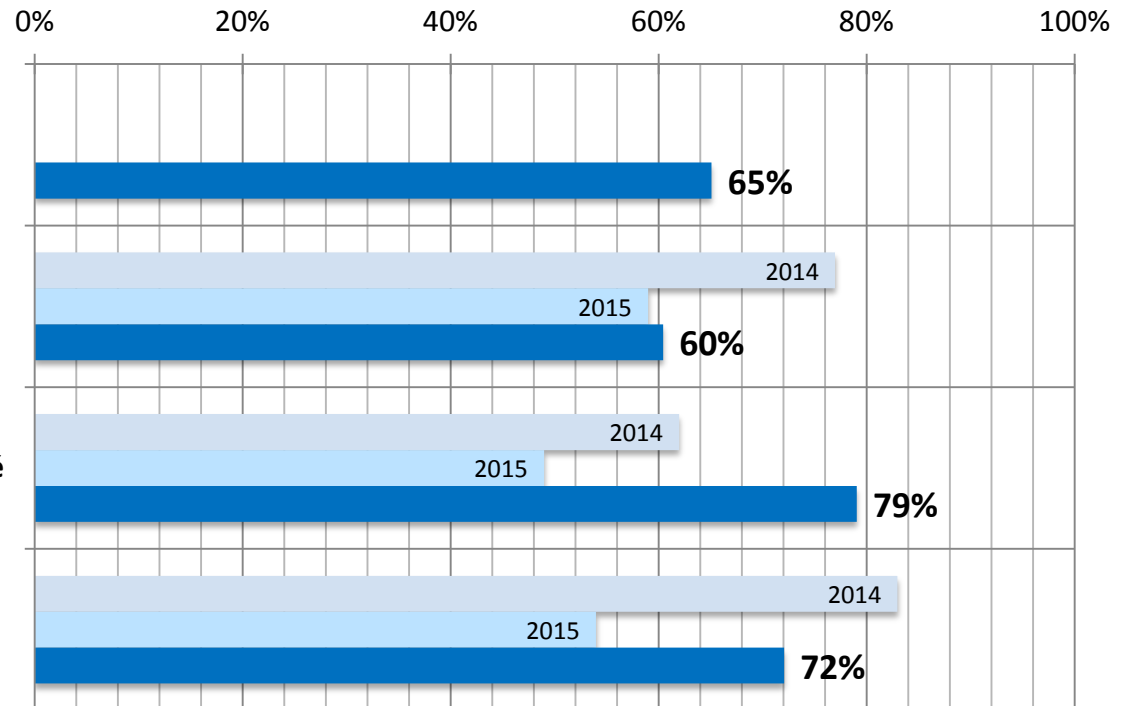
## CRITÈRE 2.2 : LES CHSCT SE RÉUNISSENT RÉGULIÈREMENT (2/2)

- 4 désaccords sérieux et persistants signalés
- 5 recours à l'inspecteur santé et sécurité au travail
- 1 recours à l'inspecteur du travail
- 4 reports de réunions du CHSCT en raison d'absence de quorum
- 14 reports de réunions à la demande de l'administration
- 332 réunions de groupes de travail issus du CHSCT
- 303 réunions des CHSCT spéciaux



**CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT (1/3).**

|  |     |
|--|-----|
| Un rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il rédigé ? | 84  |
| A-t-il fait l'objet d'un avis du CHSCT   | 78  |
| Un programme annuel d'actions de prévention est-il rédigé ?                              | 102 |
| A-t-il fait l'objet d'un avis du CHSCT   | 93  |



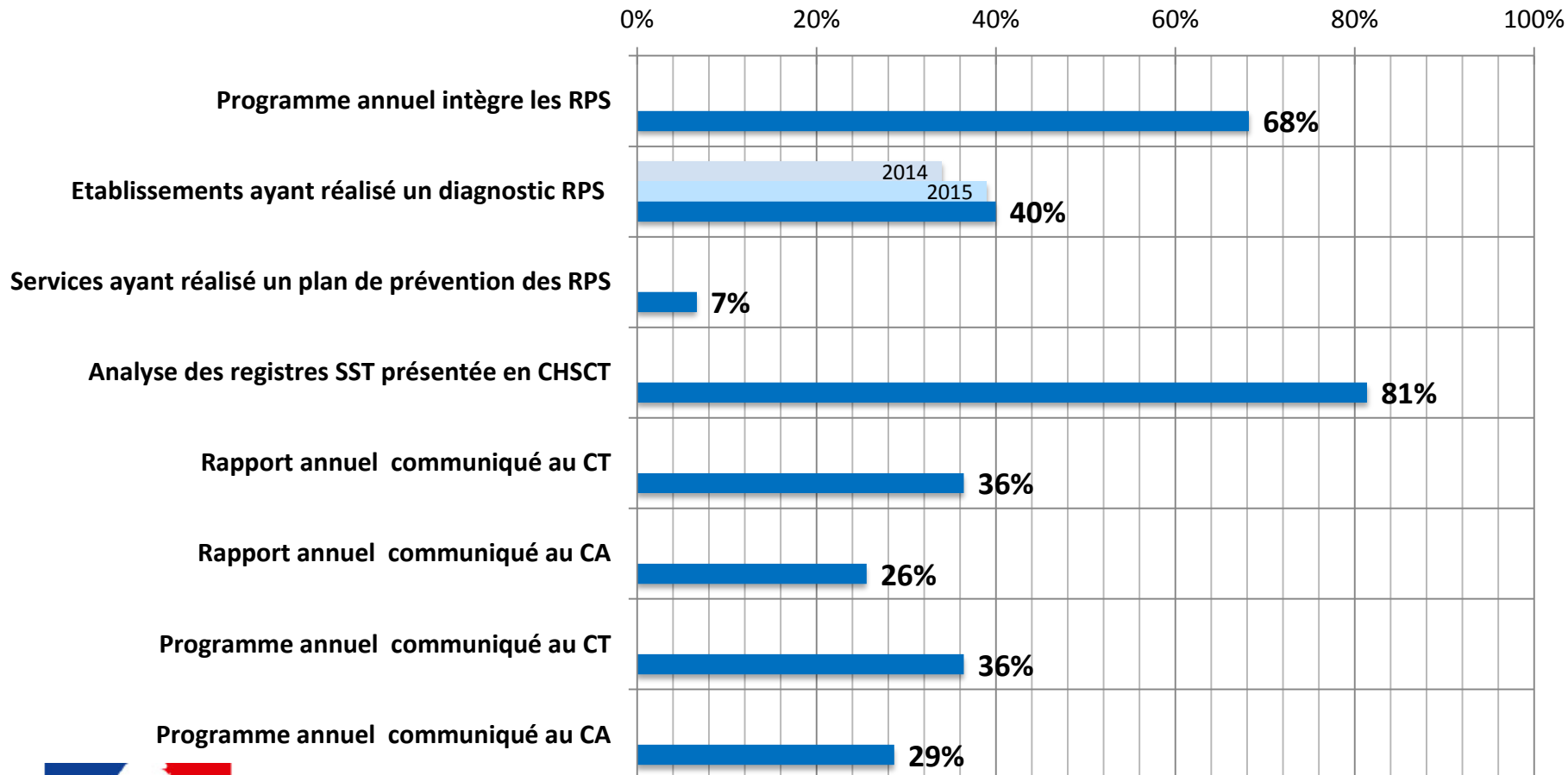
Programme annuel a fait l'objet d'un avis du CHSCT

## CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT (2/3)

|   |       |
|---|-------|
| Un rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il rédigé ?                            | 84    |
| A-t-il fait l'objet d'un avis du CHSCT  | 78    |
| Un programme annuel d'actions de prévention est-il rédigé ?   | 102   |
| A-t-il fait l'objet d'un avis du CHSCT  | 93    |
| Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les risques TMS ou CMR ?                                      | 78    |
| Le programme annuel de prévention étudié intègre-t-il les RPS ?   | 88    |
| Nombre de services ayant réalisé un diagnostic des RPS  | 1168* |
| Nombre de services ayant réalisé un plan de prévention des RPS  | 491   |
| Une analyse des registres santé et sécurité au travail est-elle présentée en CHSCT ?                                | 105   |
| Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CT ? (114 répondants) | 47    |
| Le rapport annuel sur la santé, la sécurité et les conditions de travail est-il communiqué au CA ? 112 répondants)  | 33    |
| Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CT ? (118 répondants)                              | 47    |
| Le programme annuel d'actions de prévention est-il communiqué au CA ? (117 répondants)                              | 37    |

\* Répartis sur 52 établissements.

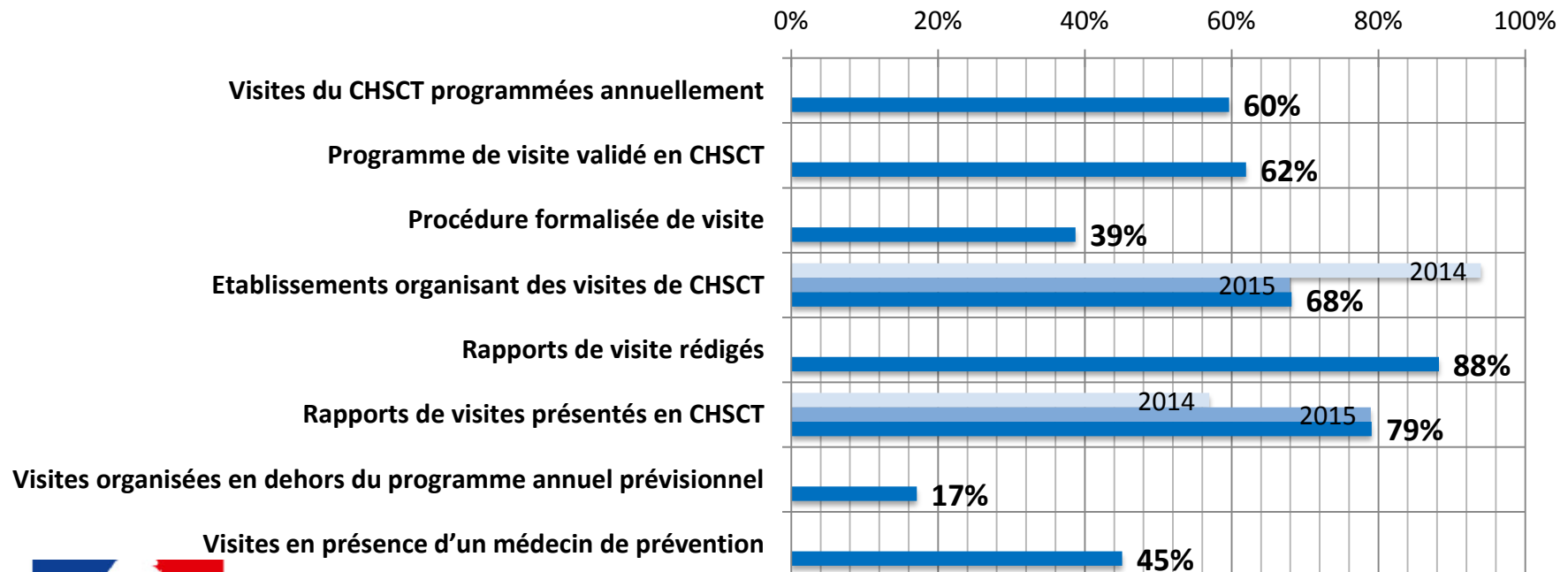
**CRITÈRE 2.3 : LE RAPPORT LE RAPPORT ANNUEL SST AINSI QUE LE PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET D'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL SONT SOUMIS CHAQUE ANNÉE AU CHSCT, COMMUNIQUÉS AU CT ET LE CAS ÉCHÉANT AU CA DE L'ÉTABLISSEMENT (3/3)**



## CRITÈRE 2.4 : LE CHSCT PROCÈDE RÉGULIÈREMENT À LA VISITE DES SERVICES RELEVANT DE SON CHAMP DE COMPÉTENCE

|   |     |
|---|-----|
| Existe-t-il une programmation annuelle des visites du CHSCT ? | 77  |
| Le programme de visite est-il validé en CHSCT ?               | 80  |
| Existe-t-il une procédure formalisée de visite ?              | 50  |
| Quel est le nombre de visites réalisées annuellement ?        | 350 |
| Quel est le nombre de rapports de visite rédigés ?            | 309 |

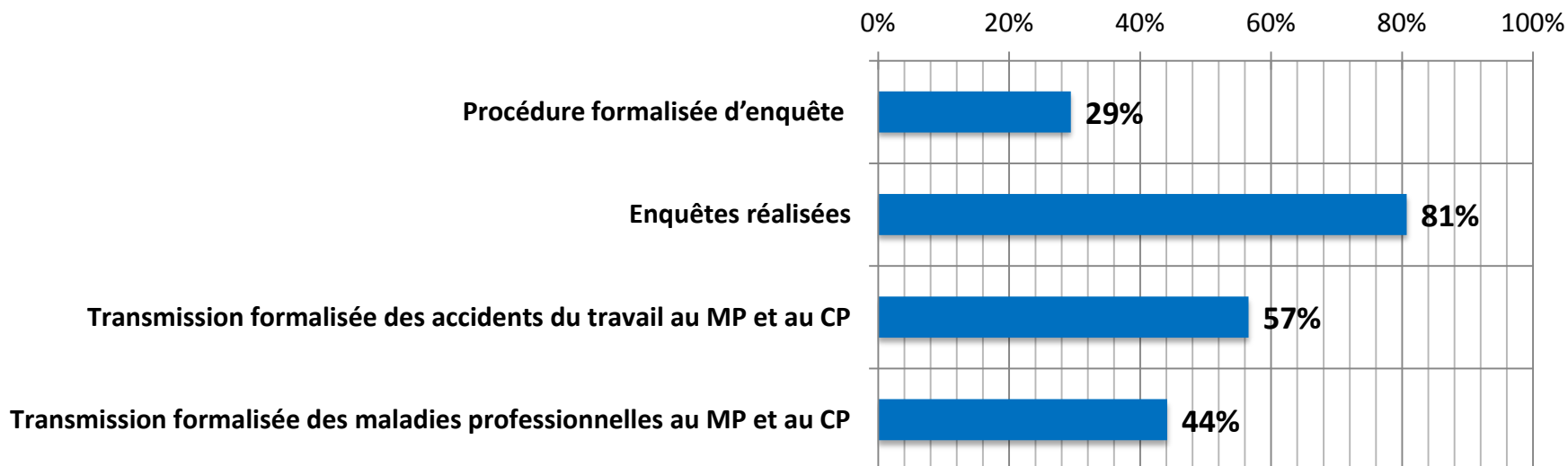
|  |     |
|--|-----|
| Quel est le nombre de rapports de visite présentés en séance du CHSCT ?                  | 277 |
| Combien de visites ont-elles été organisées en dehors du programme annuel prévisionnel ? | 60  |
| Quel est le nombre de visites conjointes avec un autre CHSCT ou plusieurs autres CHSCT ? | 33  |
| Quel est le nombre de visites en présence d'un médecin de prévention?                    | 158 |





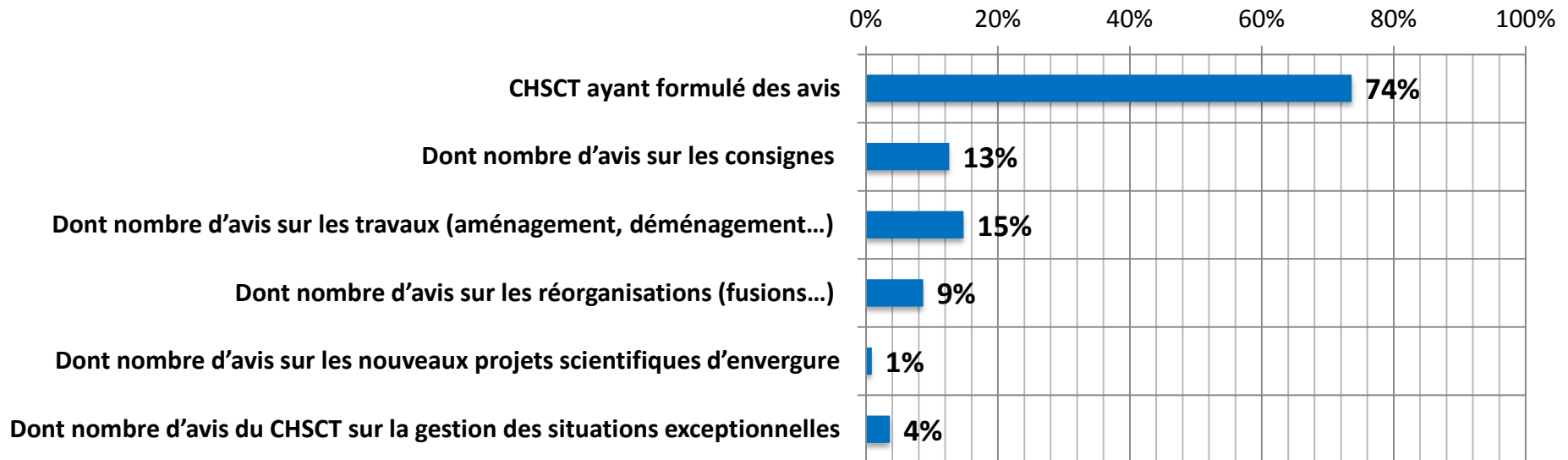
## CRITÈRE 2.5: LE COMITÉ PROCÈDE À UNE ENQUÊTE À L'OCCASION DE CHAQUE ACCIDENT DE SERVICE GRAVE OU À CARACTÈRE RÉPÉTÉ OU DE CHAQUE DÉCLARATION DE MALADIE PROFESSIONNELLE OU À CARACTÈRE PROFESSIONNEL

- 218 accidents de service graves ou à caractère répété
- 153 maladies professionnelles ou à caractère professionnel



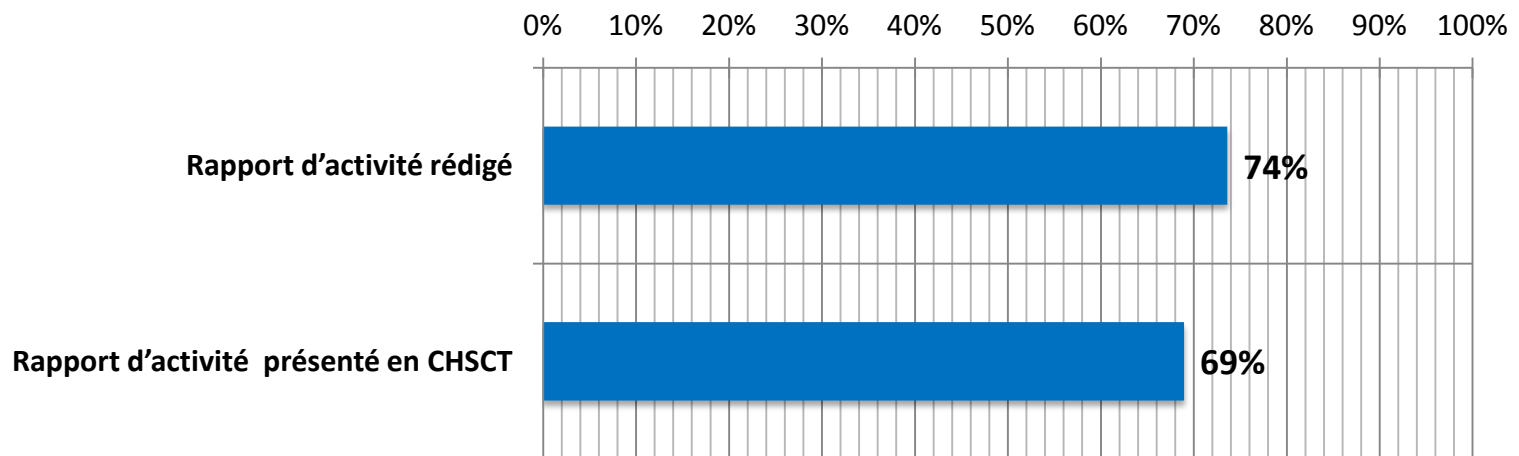
# CRITÈRE 2.6 LE CHSCT EST CONSULTÉ SUR LA TENEUR DE TOUT DOCUMENT SE RATTACHANT À SA MISSION, ET NOTAMMENT SUR LES RÈGLEMENTS ET LES CONSIGNES SST, SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT DE LOCAUX ET LES PROJETS D'INTRODUCTION DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

|   |      |
|---|------|
| Quel est le nombre d'avis formulés par le CHSCT ?   | 1011 |
| Dont nombre d'avis sur les consignes ?  | 128  |
| Dont nombre d'avis sur les travaux (aménagement, déménagement...) ?   | 150  |
| Dont nombre d'avis sur les réorganisations (fusions...) ?   | 88   |
| Dont nombre d'avis sur les nouveaux projets scientifiques d'envergure, ayant des risques particuliers ou introduisant des nouvelles technologies à risques ? (103 réponses) | 9    |
| Dont nombre d'avis du CHSCT sur la gestion des situations exceptionnelles (risques majeurs, accident grave, attentat, situation de crise ...) ?                             | 37   |



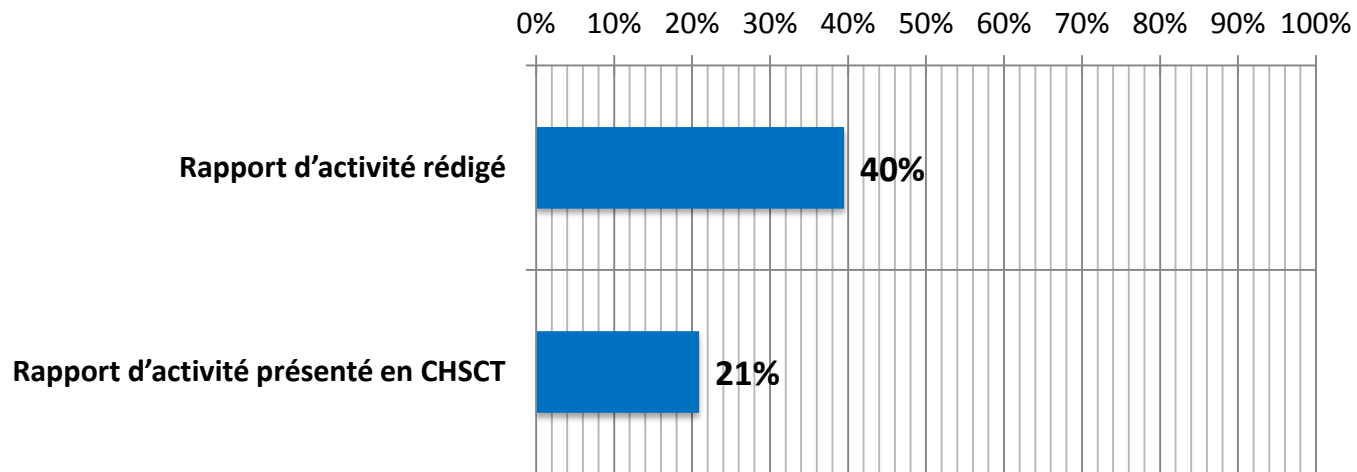
## CRITÈRE 2.7 LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU MÉDECIN DE PRÉVENTION.

|  |    |
|--|----|
| Un rapport d'activité est-il rédigé ?            | 95 |
| Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ? | 89 |



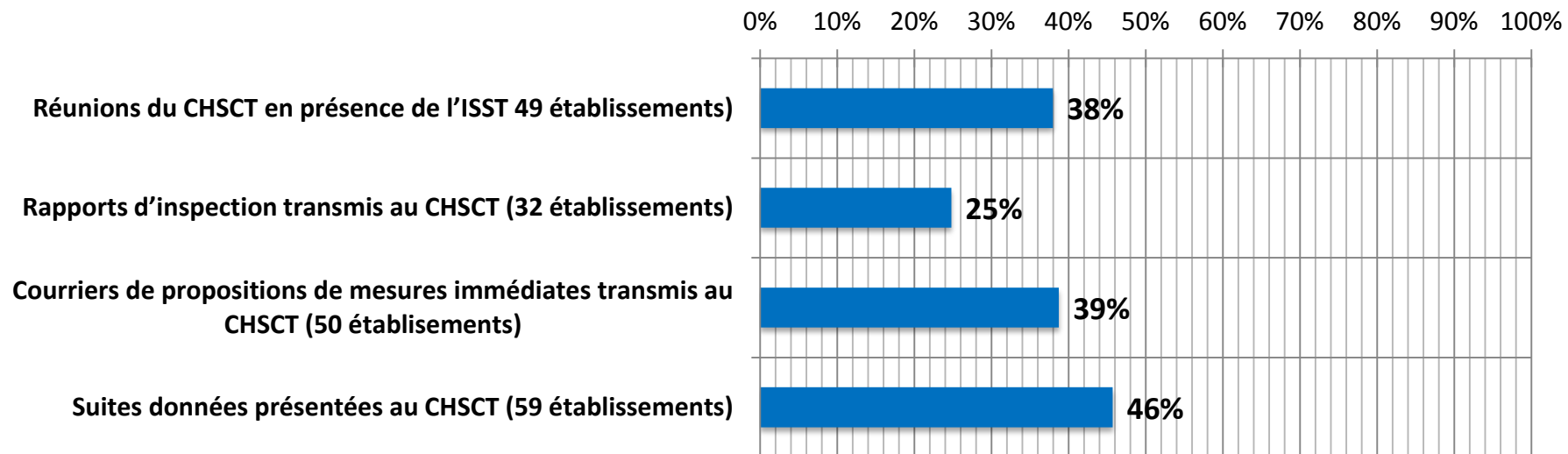
## CRITÈRE 2.8 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU SERVICE SOCIAL POUR LA PARTIE RELATIVE À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ.

|  |    |
|--|----|
| Un rapport d'activité est-il rédigé ?            | 51 |
| Le rapport d'activité est-il présenté en CHSCT ? | 27 |



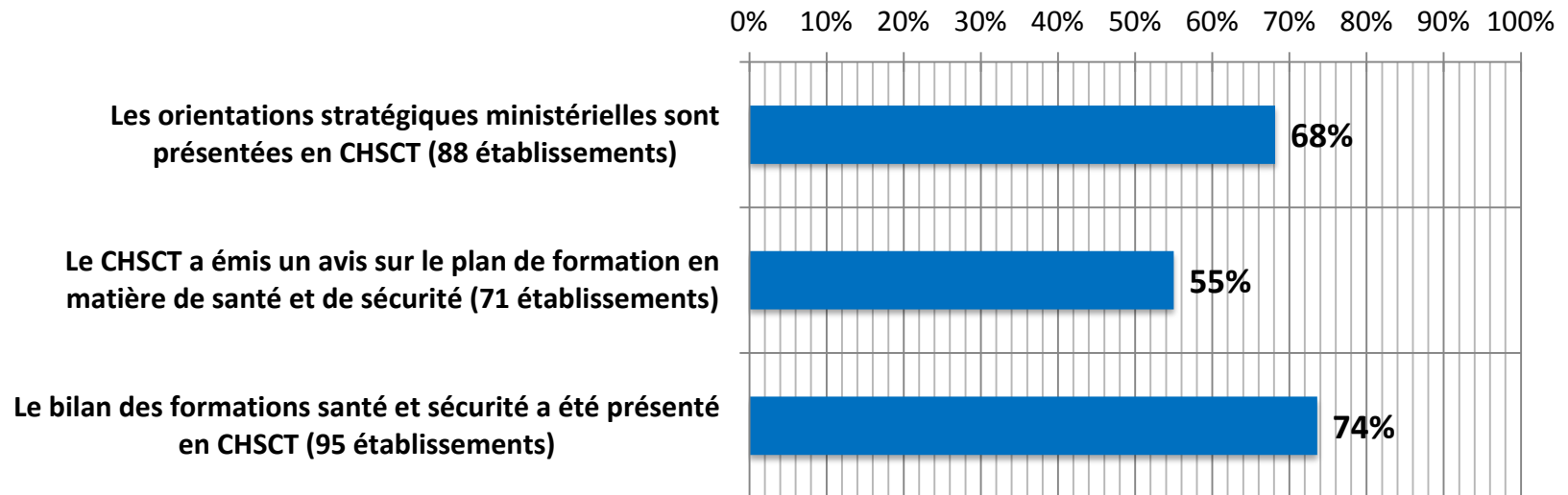
## CRITÈRE 2.9 : LE CHSCT EST INFORMÉ DES VISITES ET DE TOUTES LES OBSERVATIONS DE L'INSPECTEUR SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL.

|  |   |
|--|---|
| Combien de réunions du CHSCT se sont déroulées en présence de l'ISST ?   | 136 réunions réparties dans 49 établissements |
| Les rapports d'inspection sont-ils transmis au CHSCT ?   | 32  |
| Les courriers de propositions de mesures immédiates sont-ils transmis au CHSCT ?   | 50  |
| Les suites données sont-elles présentées au CHSCT ?  | 59  |
| Combien y a-t-il eu de recours à l'ISST dans l'année suite à un désaccord sérieux et persistant entre chef de service et CHSCT (art. 55) ?         | 3   |
| Combien y a-t-il eu de recours à l'inspection du travail dans l'année au titre de l'article 55 (risque grave ou désaccord sérieux et persistant) ? | 1   |



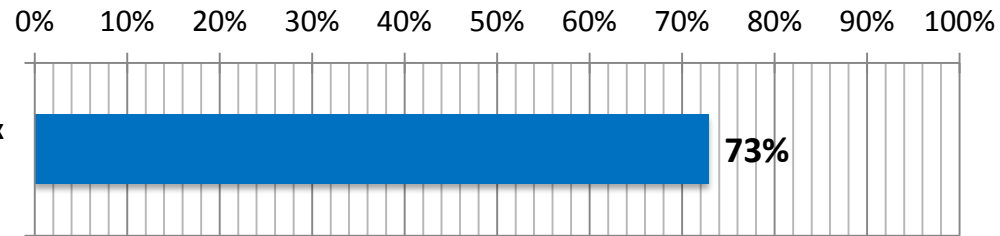
## CRITÈRE 2.10 : LE CHSCT PREND CONNAISSANCE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES MINISTÉRIELLES

CRITÈRE 2.11 : LE CHSCT PARTICIPE À LA PRÉPARATION DES ACTIONS DE FORMATION DES AGENTS EN MATIÈRE D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ ET VEILLE À LEUR MISE EN ŒUVRE.

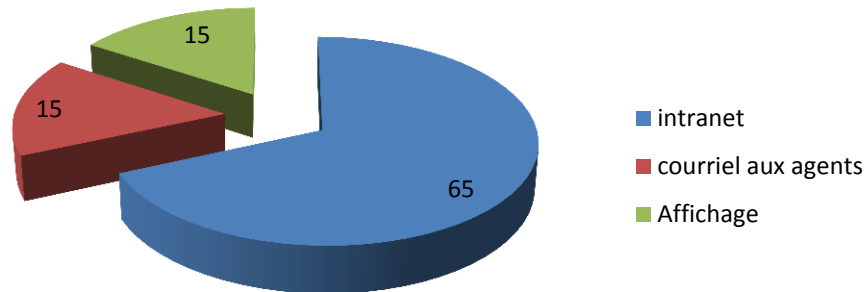


## CRITÈRE 2.12 : LES PROJETS ÉLABORÉS ET AVIS ÉMIS PAR LE CHSCT SONT PORTÉS PAR L'ADMINISTRATION À LA CONNAISSANCE DES AGENTS DANS UN DÉLAI D'UN MOIS.

Les projets, les propositions et les avis du CHSCT sont diffusés aux agents (94 établissements)

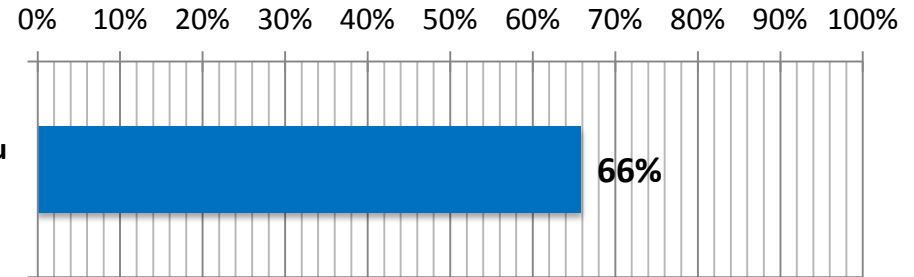


Modalités de diffusion des avis et des projets

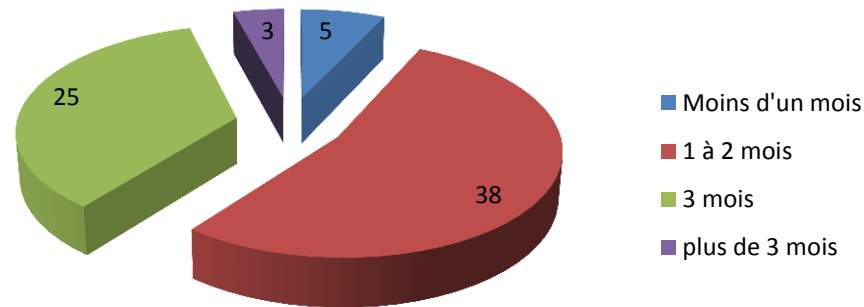


CRITÈRE 2.13 : LE PRÉSIDENT DU CHSCT INFORME, DANS UN DÉLAI DE DEUX MOIS, PAR UNE COMMUNICATION ÉCRITE LES MEMBRES DU COMITÉ DES SUITES DONNÉES AUX PROPOSITIONS ET AVIS DE CELUI-CI.

Le CHSCT est informé des suites données aux visites du CHSCT (85 établissements)



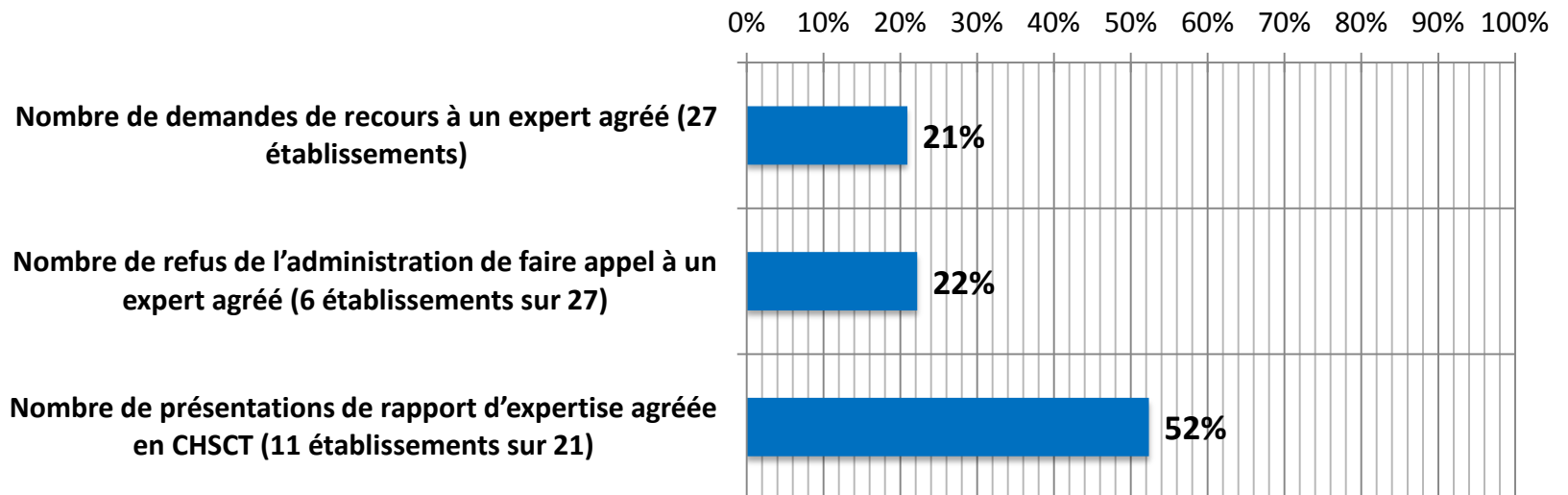
Délai d'information du CHSCT sur les suites données aux propositions et aux avis formulés





## CRITÈRE 2.14 : LE CHSCT SOLLICITE DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT LE RECOURS À UN EXPERT AGRÉÉ.

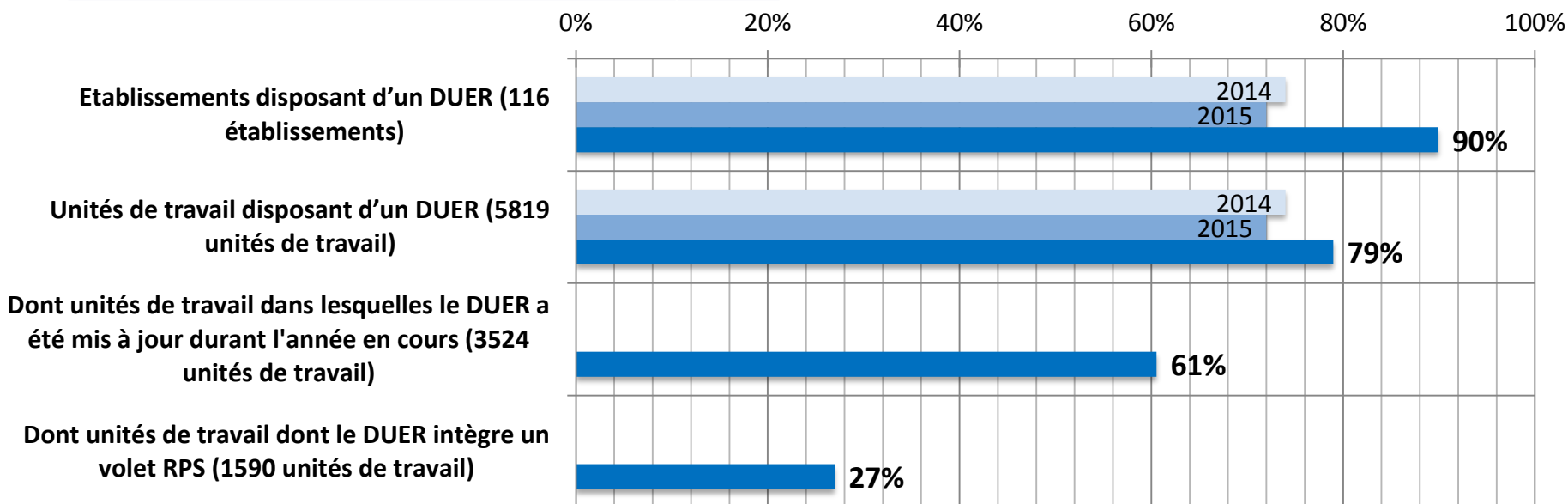
|  |    |
|--|----|
| Nombre de demandes de recours à un expert agréé                      | 27 |
| Nombre de refus de l'administration de faire appel à un expert agréé | 6  |
| Nombre de présentations de rapport d'expertise agréée en CHSCT       | 11 |



### 3. L'ÉTABLISSEMENT APPLIQUE UNE DÉMARCHE GLOBALE DE PRÉVENTION FONDÉE SUR L'ÉVALUATION A PRIORI DES RISQUES.

CRITÈRE 3.1 : CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL (UNITÉ, LABORATOIRE, SERVICE, INSTITUT...) A RÉALISÉ UN INVENTAIRE ET L'ÉVALUATION A PRIORI DES RISQUES.

|  |      |
|--|------|
| Nombre d'établissements dans lesquels les DUER est rédigé dans au moins une unité de travail | 116  |
| Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un DUER ?                                 | 5819 |
| Dont nombre de DUER à jour durant l'année en cours ?   | 3524 |
| Dont nombre de DUERP intégrant un volet RPS ?  | 1590 |

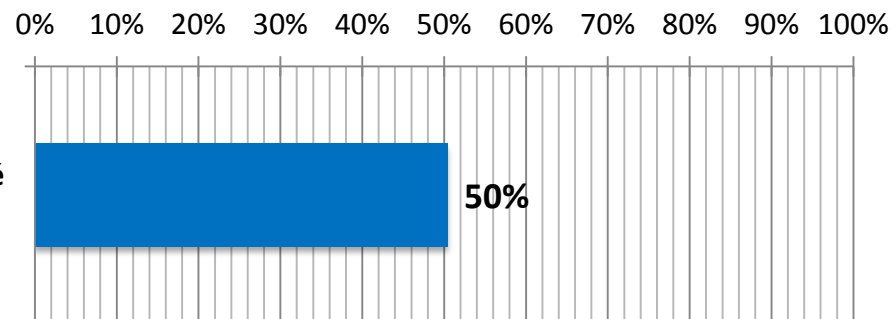


**CRITÈRE 3.2 : LES ACTIONS ET LES MESURES NÉCESSAIRES SONT MISES EN ŒUVRE IMMÉDIATEMENT OU PLANIFIÉES SI NÉCESSAIRE. LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DES RISQUES EFFECTUÉE DANS CHAQUE UNITÉ DE TRAVAIL SONT TRANSMIS À L'ENTITÉ DE NIVEAU SUPÉRIEUR. S'IL Y A LIEU, LES CHEFS DE SERVICE INFORMENT L'ÉCHELON SUPÉRIEUR DES MESURES AUXQUELLES ILS N'ONT PU DONNER SUITE.**

Quel est le nombre d'unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service ?

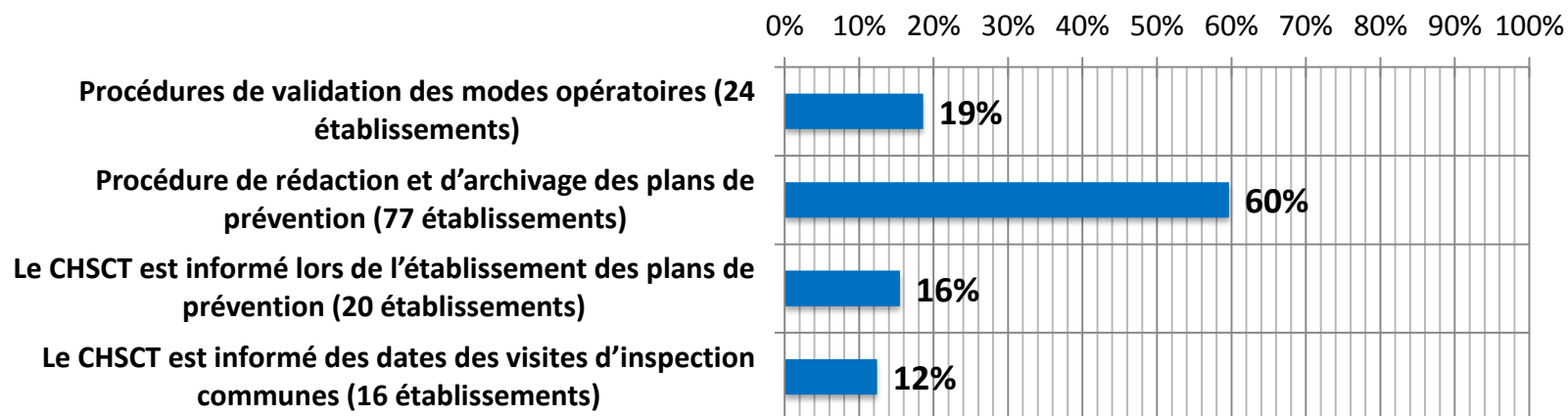
3720

**Unités de travail disposant d'un programme d'actions validé par les chefs de service (3720 unités de travail)**

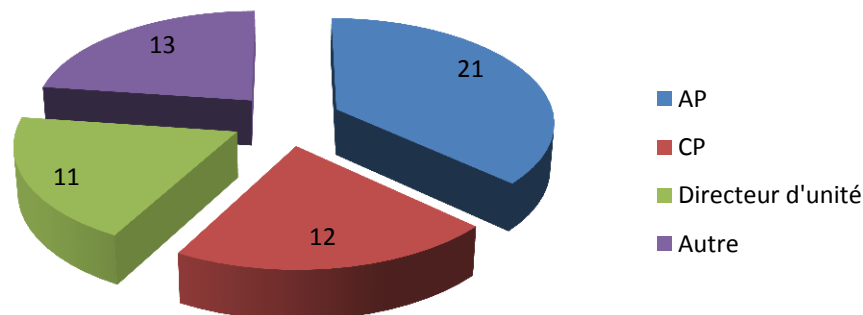


**CRITÈRE 3.3 : LES DISPOSITIONS DE SÉCURITÉ DES MODES OPÉRATOIRES, DES APPAREILLAGES ET DES MONTAGES EXPÉRIMENTAUX SONT VALIDÉES AVANT MISE EN SERVICE.**

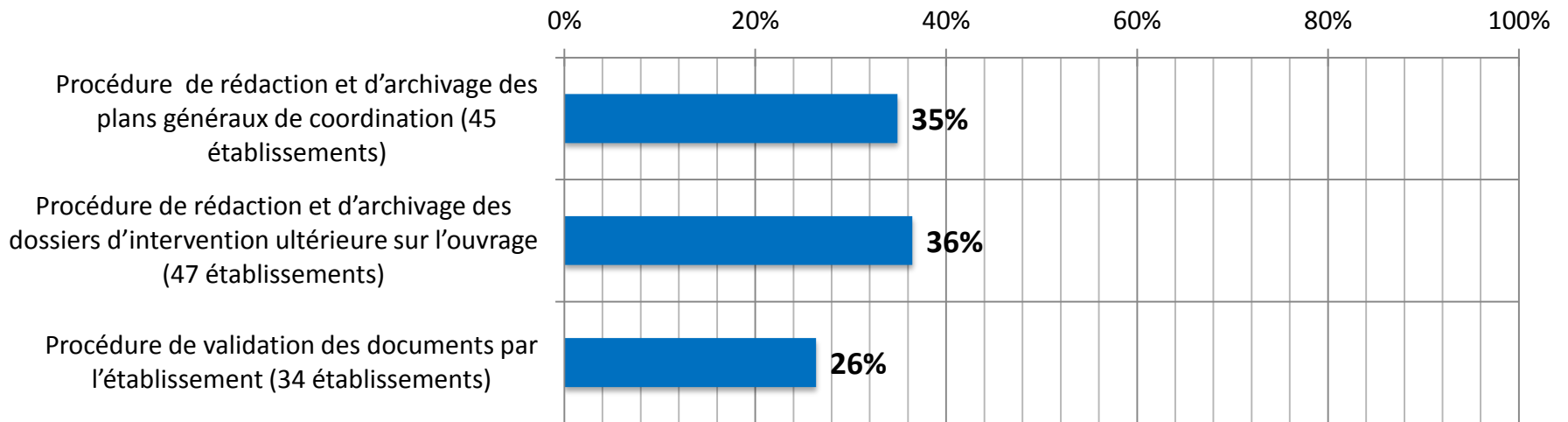
**CRITÈRE 3.4 : LES PLANS DE PRÉVENTION RÉGLEMENTAIREMENT PRÉVUS ÉCRITS SONT ÉTABLIS LORS DES TRAVAUX RÉALISÉS PAR UNE ENTREPRISE EXTÉRIURE**



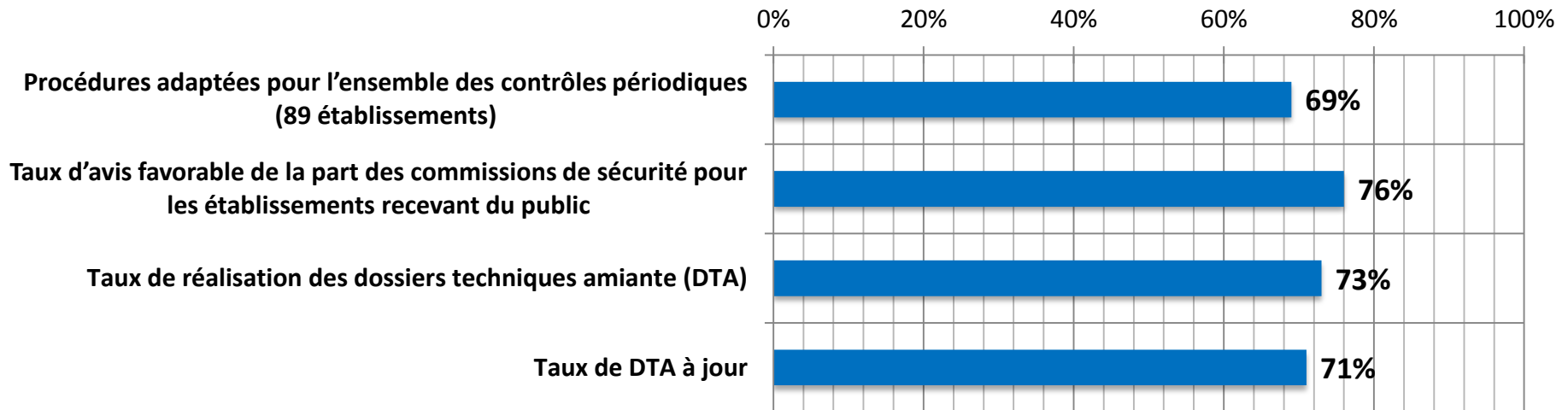
**Personnes en charge de la mise en place des procédures de sécurité**



# CRITÈRE 3.5 : POUR TOUTE OPÉRATION DE BÂTIMENT OU DE GÉNIE CIVIL, LE MAÎTRE D'OUVRAGE S'ASSURE DE L'ÉLABORATION DU PLAN GÉNÉRAL DE COORDINATION ET DU DOSSIER D'INTERVENTION ULTÉRIEURE SUR L'OUVRAGE



# CRITÈRE 3.6 : LES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SONT CONTRÔLÉS PÉRIODIQUEMENT. LA TRAÇABILITÉ DES MESURES CORRECTIVES EST ASSURÉE.



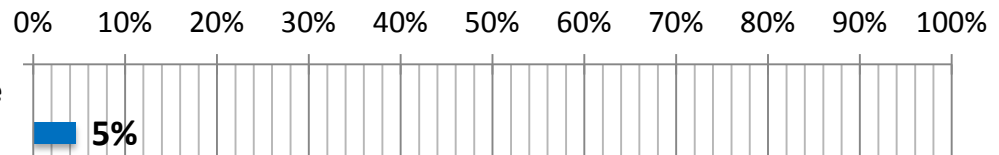
- 224 installations soumises à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement

# CRITÈRE 3.7 : UNE FICHE COLLECTIVE D'EXPOSITION PROPRE AUX SERVICES (NATURE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET EFFECTIFS DES AGENTS EXPOSÉS) EST RÉDIGÉE.

Quel est le nombre de fiches collectives rédigées ?  
(90 répondants)

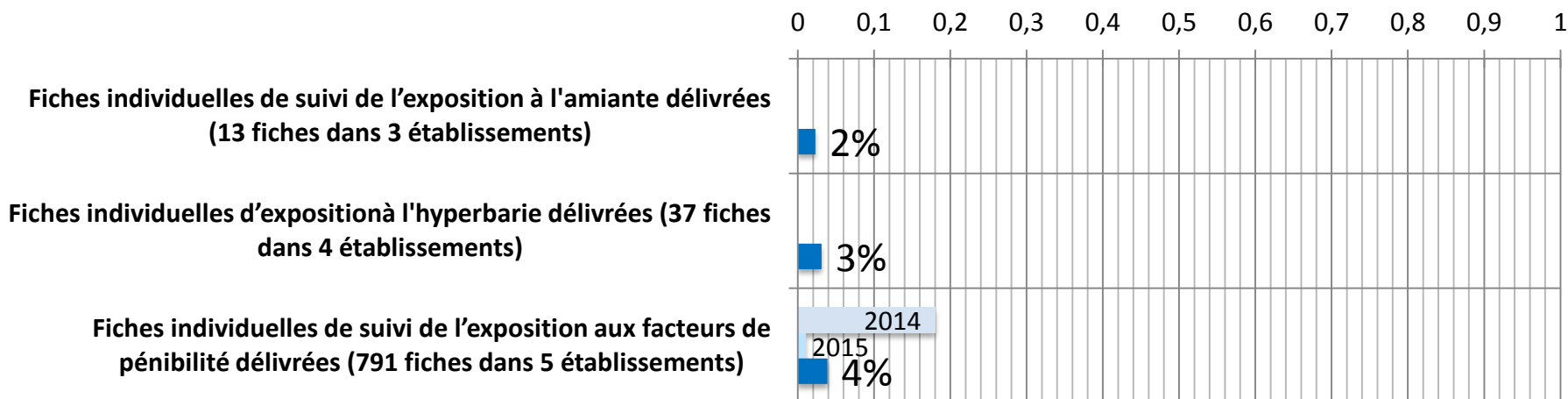
47 fiches rédigées par 6 établissements de l'ESR

**Fiches collectives de risques rédigées (6 établissements ont rédigé 47 fiches collectives d'exposition aux risques)**



## CRITÈRE 3.8 : LES FICHES INDIVIDUELLES D'EXPOSITION SONT DÉLIVRÉES.

|  |                                    |
|--|------------------------------------|
| Nombre de fiches individuelles d'exposition à l'amiante délivrées  | 13 (3 établissements)              |
| Nombre de fiches individuelles d'exposition à l'hyperbarie délivrées   | 37 (4 établissements)              |
| Nombre de fiches individuelles de suivi de l'exposition aux facteurs de pénibilité délivrées<br>(92 répondants)      | 791 dans 5 établissements de l'ESR |
| Nombre d'installations soumises à la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement | 224                                |





## 4. L'INFORMATION ET LA FORMATION DES AGENTS SONT ASSURÉES À TOUS LES NIVEAUX

CRITÈRE 4.1 : L'ORGANISATION DE LA PRÉVENTION DANS L'ÉTABLISSEMENT EST PORTÉE À LA CONNAISSANCE DE L'ENSEMBLE DES AGENTS ET DES USAGERS

|   |       |
|---|-------|
| Nombre d'heures de réunions d'information organisées dans l'année | 895   |
| Nombre de personnes ayant participé à ces réunions                | 6 526 |

### Thématiques abordées

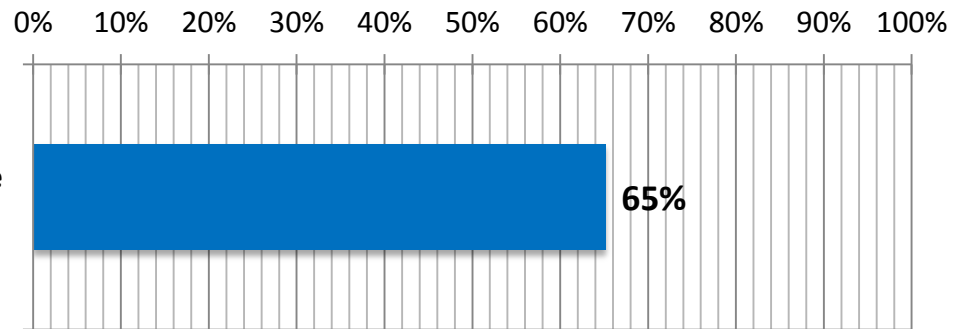
Renseigné par 56 établissements de l'ESR

|   |    |  |    |
|---|----|--|----|
| Organisation santé / sécurité générale (dont acteurs)   | 24 | Formations à la sécurité                         | 4  |
| Sécurité incendie   | 15 | Responsabilités en matière de SST                | 4  |
| RPS   | 12 | Autre  | 3  |
| Risques majeurs et sûreté (intrusion, attentat ...)   | 10 | EPI  | 3  |
| Santé et sécurité au travail (dont réglementation)  | 10 | Nouveaux arrivants                               | 3  |
| Consignes, signalisation  | 7  | Politique de prévention de l'établissement       | 3  |
| DUER  | 7  | Ergonomie  | 2  |
| Registres, procédures de signalement  | 7  | Lasers   | 2  |
| Premier secours   | 5  | Risque électrique (dont habilitation électrique) | 2  |
| Risque chimique   | 5  | Risque radioactif                                | 2  |
| Déplacement professionnel et conduite d'engin   | 4  | TMS  | 2  |
| Autre: accident de travail, accidentologie, addictions (alcool), déchets dangereux, entretien des locaux, hygiène et sécurité en hébergement, hygiène et sécurité en restauration, livret d'accueil SST, nanomatériaux, plan de prévention, travail isolé, travail sur écran, vérifications périodiques |    |  | 15 |

## CRITÈRE 4.2 : LES CONSIGNES ÉCRITES ET NOTICES DE SÉCURITÉ RELATIVES AUX CONDITIONS D'EXÉCUTION DU TRAVAIL OU AUX DISPOSITIONS EN CAS D'INCENDIE OU D'ACCIDENT SONT PORTÉES À LA CONNAISSANCE DES AGENTS ET DES USAGERS.

|   |      |
|---|------|
| Nombre d'heures de réunions d'information organisées dans l'année | 2107 |
| Nombre de personnes ayant participé à ces réunions                | 4563 |

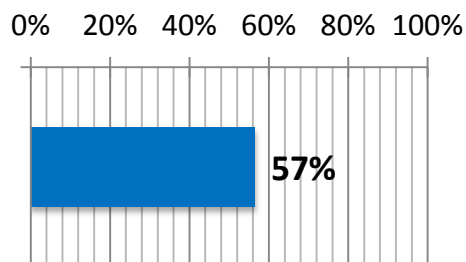
Existence d'autres modalités d'information sur les consignes de sécurité



**CRITÈRE 4.3 : UNE FORMATION PRATIQUE ET APPROPRIÉE EST ORGANISÉE LORS DE L'ENTRÉE EN FONCTION DES AGENTS ET STAGIAIRES, LORS D'UN CHANGEMENT DE FONCTION, DE TECHNIQUE, DE LOCAUX LES EXPOSANT À DES RISQUES NOUVEAUX, À LA SUITE D'UN ACCIDENT DE SERVICE GRAVE OU RÉPÉTÉ OU AYANT RÉVÉLÉ L'EXISTENCE D'UN DANGER GRAVE OU À LA DEMANDE DU MÉDECIN DE PRÉVENTION.**

|  |        |
|--|--------|
| Nombre d'agents formés à la santé et sécurité au travail (santé, sécurité, RPS, TMS, ergonomie, risque incendie, secourisme, etc.) | 26 309 |
|--|--------|

**Formation appropriée organisée (73 établissements)**



**Principales thématiques de formation**  
Renseigné par 99 établissements de l'ESR

|  |    |
|--|----|
| Sécurité incendie, accessibilité                             | 98 |
| Premier secours (SST ou PSC1)                                | 79 |
| Risque électrique (dont habilitation électrique)             | 55 |
| Acteurs de la prévention (AP, CP et CHSCT)                   | 41 |
| Ergonomie, TMS, PRAP   | 41 |
| Risque chimique (dont CMR et amiante)                        | 41 |
| Acteurs de la prévention (AP, CP et CHSCT)                   | 41 |
| RPS / QVT  | 37 |
| Déplacement professionnel et conduite d'engin (CACES)        | 31 |
| Santé et sécurité au travail (dont réglementation)           | 22 |
| Chute  | 17 |
| Risque radioactif / rayonnements ionisants / radioprotection | 17 |
| Autoclaves, appareils à pression                             | 16 |
| Consignes, bonnes pratiques                                  | 15 |
| Risque biologique  | 14 |
| Lasers   | 11 |
| Hygiène et sécurité en restauration                          | 9  |
| ATEX, gaz  | 9  |
| Accidents de travail et incidents                            | 6  |
| DUER   | 6  |
| Manutentions mécaniques (ponts roulants, ...)                | 6  |
| Expérimentation animale                                      | 6  |

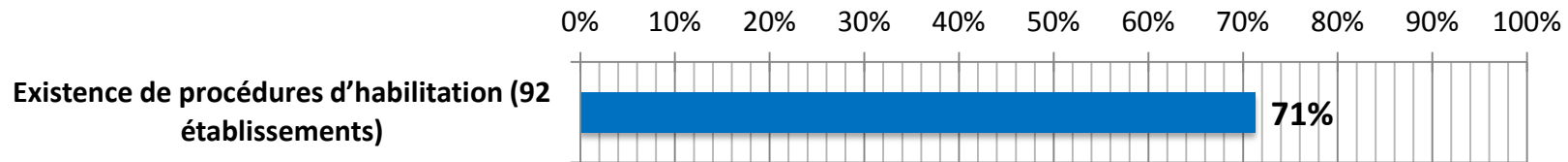
## **CRITÈRE 4.4: LE PLAN DE FORMATION DE L'ÉTABLISSEMENT PREND EN CONSIDÉRATION L'ENSEMBLE DES FORMATIONS À LA SÉCURITÉ OBLIGATOIRES AU POSTE DE TRAVAIL.**

|   |        |
|---|--------|
| Nombre de formations obligatoires recensées       | 1 001  |
| Nombre de formations obligatoires organisées      | 2 665  |
| Nombre d'agents ayant bénéficié de ces formations | 23 793 |

## **CRITÈRE 4.5 : UNE FORMATION SPÉCIALE EST ASSURÉE POUR TOUS LES AGENTS (Y COMPRIS LES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES) AFFECTÉS À DES POSTES À RISQUES OU DÉSIGNÉS POUR PORTER SECOURS.**

|  |       |
|--|-------|
| Nombre de formations spéciales nécessaires           | 362   |
| Nombre de formations spéciales organisées            | 999   |
| Nombre d'heures de formation organisées dans l'année | 25031 |

# CRITÈRE 4.6 : LES AUTORISATIONS ET LES HABILITATIONS RÉGLEMENTAIRES SONT DÉLIVRÉES AUX PERSONNES DÉSIGNÉES, FORMÉES ET AYANT BÉNÉFICIÉ, LE CAS ÉCHÉANT, D'UN EXAMEN D'APTITUDE EFFECTUÉ PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION

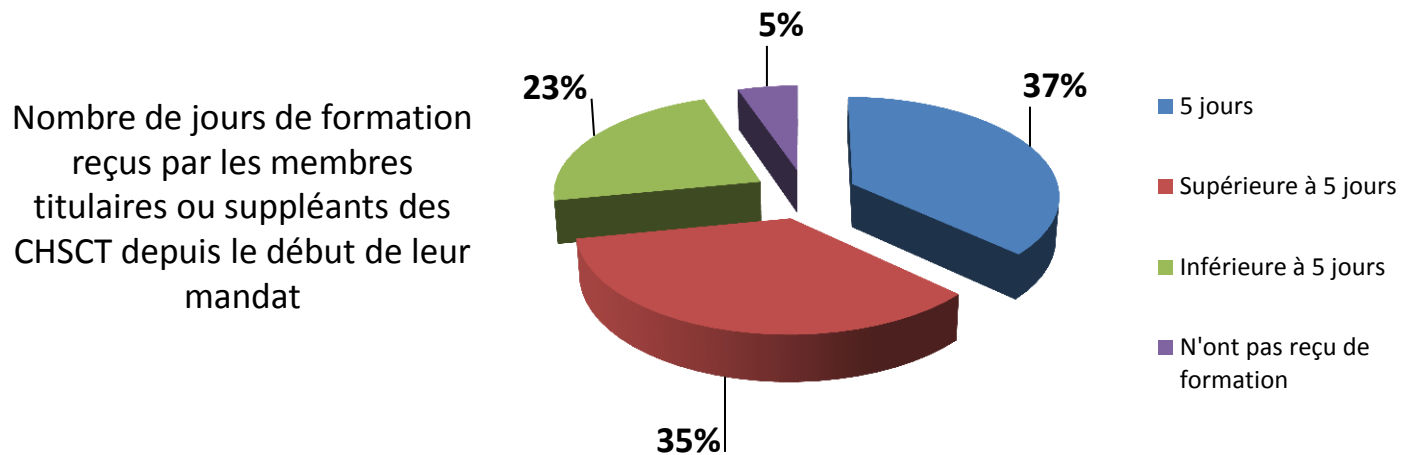


Nombre d'heures de formation organisées dans l'année

54000

## CRITÈRE 4.7 : UNE FORMATION SPÉCIFIQUE, RENOUVELÉE À CHAQUE MANDAT, EST ASSURÉE AUX MEMBRES DE CHSCT

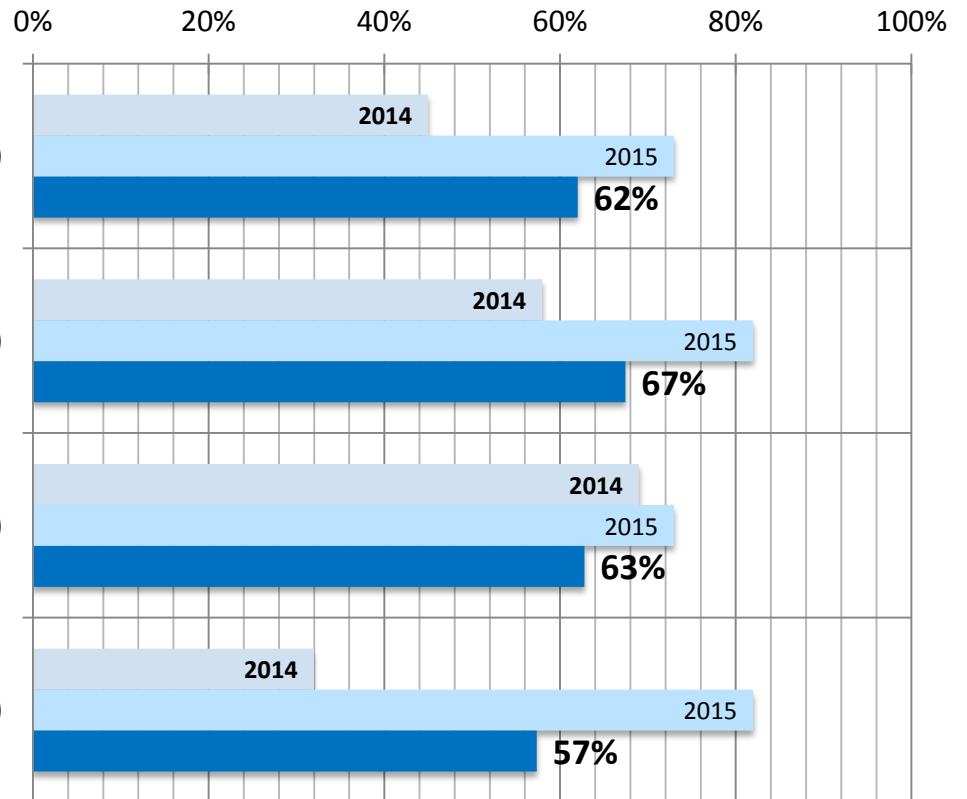
|   |      |
|---|------|
| Nombre total de membres du CHSCT formés   | 1452 |
| Nombre d'heures de formation organisées dans l'année                                    | 4835 |
| Nombre de membres de CHSCT ayant reçu au moins une journée de formation aux RPS en 2016 | 857  |



## CRITÈRE 4.8 : LA FORMATION INITIALE, PRÉALABLE À LA PRISE DE FONCTION, ET CONTINUE DES CONSEILLERS ET ASSISTANTS DE PRÉVENTION EST ASSURÉE.

|   |    |
|---|----|
| Chaque CP a-t-il bénéficié d'une formation initiale ? | 77 |
| Chaque CP bénéficie-t-il d'une formation continue ?   | 79 |
| Chaque AP a-t-il bénéficié d'une formation initiale ? | 81 |
| Chaque AP bénéficie-t-il d'une formation continue ?   | 74 |

**CP ayant bénéficié d'une formation initiale (80 établissements)**



**AP ayant bénéficié d'une formation initiale (81 établissements)**

**AP ayant bénéficié d'une formation continue (74 établissements)**

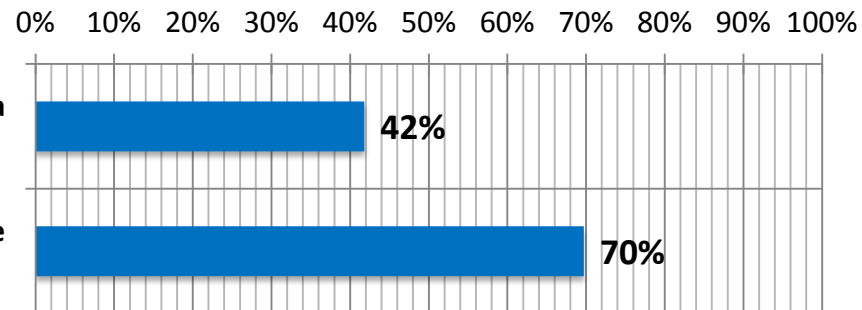
## 5. L'ÉTABLISSEMENT MET EN PLACE UNE PRÉVENTION MÉDICALE

CRITÈRE 5.1 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION REÇOIT LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE SES MISSIONS

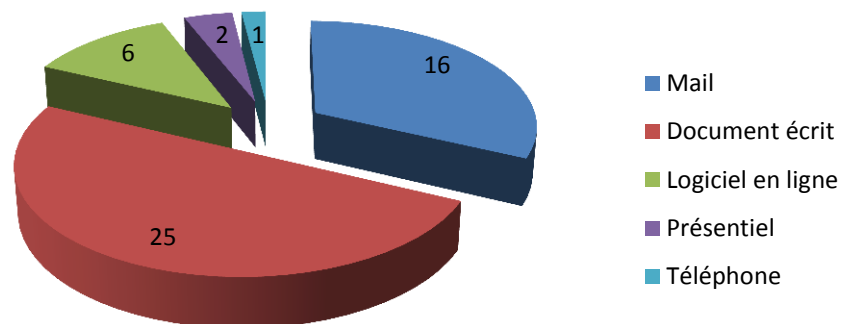
CRITÈRE 5.2 : LE SERVICE DE MÉDECINE DE PRÉVENTION EST INFORMÉ DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS PAR L'ADMINISTRATION DES ACCIDENTS ET DES MALADIES PROFESSIONNELLES

Procédure de communication des éléments nécessaires à l'exercice de ses missions (54 établissements)

Les déclarations d'AT-MP sont transmises au médecin de prévention (90 établissements)



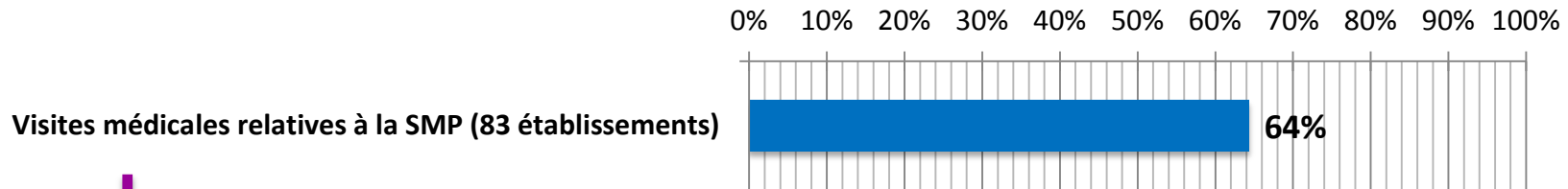
Nature de la procédure de communication des éléments nécessaires à l'exercice de ses missions





**CRITÈRE 5.3 : LES HANDICAPÉS, LES FEMMES ENCEINTES, LES AGENTS RÉINTÉGRÉS APRÈS UN CLM OU UN CLD, LES AGENTS PROFESSIONNELLEMENT EXPOSÉS ET LES AGENTS SOUFFRANT DE PATHOLOGIES PARTICULIÈRES DÉTERMINÉES PAR LE MÉDECIN DE PRÉVENTION BÉNÉFICIENT D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE ET DE VISITES MÉDICALES AU MOINS ANNUELLEMENT.**

|  |        |
|--|--------|
| <b>Nombre d'agents théoriquement concerné par la SMP</b><br>(dans 83 établissements sur les 88 qui ont répondu à cette question) | 61 052 |
|--|--------|



**CRITÈRE 5.4 : L'ADMINISTRATION EST TENUE D'ORGANISER UN EXAMEN MÉDICAL ANNUEL POUR LES AGENTS SOUHAITANT EN BÉNÉFICIER.**

|   |      |
|---|------|
| <b>Nombre de demandes de visite médicale de la part des agents</b><br>(86 établissements de l'ESR ont répondu à cette question) | 5929 |
| <b>Nombre de visites médicales réalisées suite à demande</b><br>(92 établissements de l'ESR ont répondu à cette question)       | 6609 |

**CRITÈRE 5.5 : LES AGENTS QUI NE RELÈVENT PAS D'UNE SURVEILLANCE MÉDICALE PARTICULIÈRE FONT L'OBJET D'UNE VISITE MÉDICALE AUPRÈS D'UN MÉDECIN DE PRÉVENTION AU MOINS TOUS LES CINQ ANS.**

Nombre de visites médicales quinquennales réalisées

18697

**Critère 5.6 : L'examen de l'aptitude des agents dont l'activité le nécessite est réalisé préalablement à l'exposition**

Nombre de visites médicales préalables à l'exposition réalisées

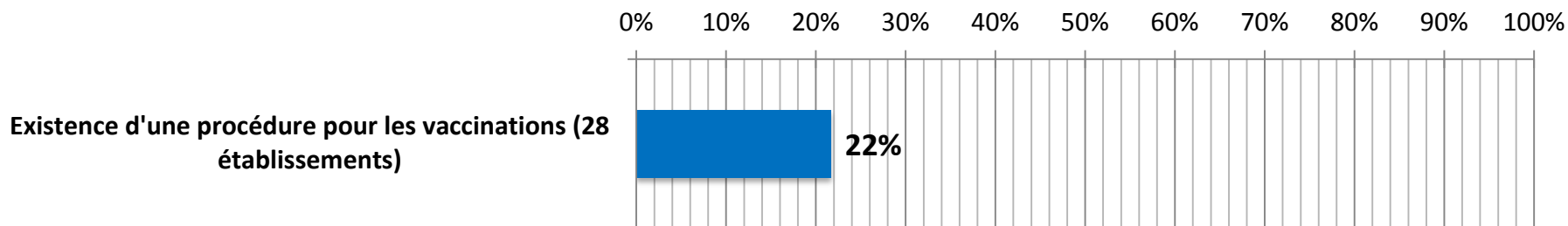
3491

Nombre de postes de travail concernés

2661

## CRITÈRE 5.7 : LES AGENTS EXPOSÉS À DES AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGÈNES BÉNÉFICIENT DES VACCINATIONS APPROPRIÉES S'IL Y A LIEU.

|   |    |
|---|----|
| Existe-t-il une procédure pour les vaccinations ? | 28 |
|---|----|

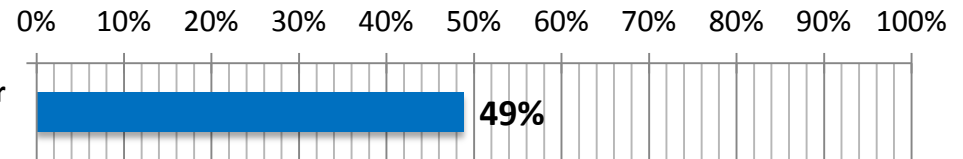


# CRITÈRE 5.8 : LE MÉDECIN CONSTITUE ET ALIMENTE UN DOSSIER MÉDICAL EN SANTÉ AU TRAVAIL POUR CHAQUE AGENT

Quel est le nombre de dossiers médicaux constitués ?

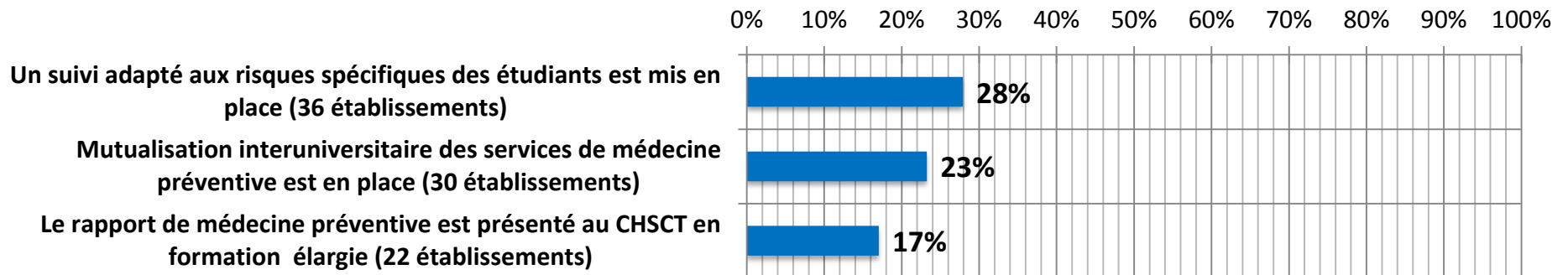
85026 dans 63 établissements

Dossiers médicaux des agents constitués (63 établissements sur 129)



## CRITÈRE 5.9 : POUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LES ÉTUDIANTS SONT SUIVIS MÉDICALEMENT

|   |       |
|---|-------|
| Un suivi adapté aux risques spécifiques des étudiants est mis en place            | 36    |
| Nombre d'étudiants relevant d'une surveillance médicale particulière              | 21823 |
| Nombre d'étudiants suivis   | 82292 |
| Mutualisation interuniversitaire des services de médecine préventive est en place | 30    |
| Le rapport de médecine préventive est présenté au CHSCT en formation élargie      | 22    |



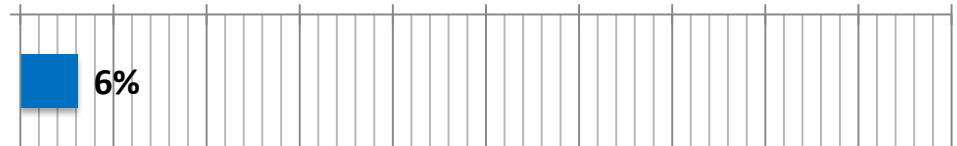
## CRITÈRE 5.10 : LES AGENTS BÉNÉFICIENT D'UNE ATTESTATION D'EXPOSITION LORS DE LEUR DÉPART DE L'ÉTABLISSEMENT.

Nombre d'attestations délivrées

39

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Attestations délivrées (39 attestations délivrées dans 8 établissements)



## TRANSMISSION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE AU CHSCT

0% 10% 20% 30% 40% 50% 60% 70% 80% 90% 100%

Il est prévu d'informer le CHSCT de l'établissement des réponses apportées à cette enquête

